



CHENIER

L'AVENIR DU NORD

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

1897-1934

EXISTANT DEPUIS PLUS DE TRENTE-SEPT ANS.

1897-1934

"LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME; NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DU SAINT-LAURENT" (Benjamin Sulte)

ABONNEMENT: \$2.00 par année.

Publié par la Cie de Publication de St-Jérôme Ltée.

SAINT-JEROME, P. Qué.

Directeur politique: Honorable JULES-ED. PREVOST

HENRI GAREAU, Président

Secrétaire de la Rédaction: ANDRE MAGNANT



LABELLE

TRENTA-HUITIEME ANNEE, NUMERO 7

JOURNAL HEBDOMADAIRE — CINQ SOUS LE NUMERO.

VENDREDI, 16 FEVRIER 1934

LES ETATS-UNIS

EDIFICE COLOSSAL, AUJOURD'HUI LEZARDE

Remettons-nous devant les yeux ce qu'est la masse des Etats-Unis: quarante-huit Etats et, d'après le recensement de 1930, cent vingt-deux millions d'habitants, avec un excédent de naissance qui, en 1929, s'élevait à huit cent mille.

Cette masse s'étend de New-York et de Boston à San-Francisco, de la région des Grands Lacs au golfe du Mexique. Au nord de cet empire, la région de l'Alaska où les hivers terribles font geler le mercure. Au sud, la Floride, avec sa végétation tropicale. C'est donc tout un monde.

Dans cet Etat fédéral, le Président est élu pour quatre ans et exerce l'ensemble du pouvoir exécutif, dirige l'administration tandis que le Congrès détient le pouvoir législatif.

Les Constitutions des quarante-huit Etats ne sont pas réglées par la loi fédérale, mais sont, en fait, sensiblement pareilles, avec des gouvernements élus par le peuple.

A l'extérieur, les Etats-Unis possèdent l'Alaska, les îles Hawaii, Porto-Rico depuis la paix de 1898 avec l'Espagne; les îles Vierges, les Virgin Islands achetées du Danemark en 1916; la zone du canal de Panama; les Philippines achetées en 1899 à l'Espagne; l'île de Guam, dans les Mariannes, cédée par l'Espagne, et quelques autres territoires en Amérique Centrale.

Sait-on ce que représente la possession du canal de Panama? — Une zone de (huit kilomètres) de largeur sur les deux côtés de l'eau et quelques îles. Le canal est ouvert depuis 1914 et ses conséquences sur le trafic mondial ont été immenses. Le tonnage des navires passant par Panama est dès maintenant supérieur à celui des navires passant par Suez.

La république américaine a, pendant longtemps, joui d'admirables privilèges. Egaux en étendue aux trois quarts de l'Europe, riches en houille et en pétrole, en or et en argent, variés de ressources par la variété même de leur climat, les Etats-Unis se sont longtemps imposés à la fois comme puissance agricole et comme puissance industrielle. La science, la mécanique et la chimie ont été appliquées avec une admirable méthode. Les Etats-Unis occupent le premier rang pour la production du blé, ils produisent près des trois cinquièmes du coton récolté dans le monde. Dans l'industrie ils sont arrivés à des résultats prodigieux par la spécialisation et la concentration des fabriques, par le groupement des sociétés, par l'organisation des trusts et des cartels. Pour la houille, ils produisent autant que toute l'Europe.

Dans une conférence que M. Edouard Herriot faisait sur les Etats-Unis, l'année dernière, et où nous puissions les renseignements que nous donnons à nos lecteurs, l'homme d'Etat français appelait la république américaine: l'Empire de la Quantité. Il sembla, disait-il, qu'une telle richesse était, pour ainsi dire, indéfinie. A lui seul le pétrole des Etats-Unis représentait les deux tiers de la production mondiale. Ils fournissaient pour le cuivre, les sept dixièmes de cette production, les neuf dixièmes pour le minerai de plomb, les trois quarts pour le minerai de zinc.

Au centre de l'Empire de la Quantité se dresse un être qui, à force de progrès, est presque devenu un être vivant, la Machine, intermédiaire entre l'homme et la matière première. Grâce à l'abondance de ses ressources naturelles, les Etats-Unis étaient devenus la terre classique de la machine, la patrie de la fonte et du fer, du cuivre et de l'acier, la grande usine de matériel de chemins de fer et d'automobiles. Ils exportaient plus qu'ils importaient. Ils constituaient une grandeur massive qui ne peut plus se satisfaire du territoire où elle s'exerce, une grandeur qui a besoin de se répandre au dehors. On a souvent donné des chiffres impressionnants sur la prospérité des Etats-Unis. Nous n'en citerons qu'un exemple. En 1929, sur trente-quatre millions d'automobiles en circulation dans le monde, il y en a vingt-six millions qui viennent des Etats-Unis. Ceux-ci s'étaient donc assurés une véritable hégémonie industrielle et même une hégémonie commerciale. Ils tendaient à devenir les grands exportateurs du monde. Ils avaient poussé à l'extrême la production en série. Ils

pratiquaient une politique douanière draconienne qui les enveloppait d'une sorte de ceinture de fer. Ils soutenaient leur action au dehors par leur puissance financière. Ils contrôlaient en Europe de nombreuses entreprises. Ils s'étaient créés un véritable empire du cinéma. La civilisation industrielle poussée à son paroxysme en genre ce monstre: le Trust, qui fait capituler les Etats eux-mêmes.

Ces chiffres et ces faits impressionnants n'avaient pas empêché certains observateurs et quelques sages de signaler les dangers d'une telle inflation économique et financière. Beaucoup ne voulaient pas écouter ces avertissements; ils avaient foi dans ce régime fondé sur la science ou, du moins, sur la technique. Ils se félicitaient d'appartenir au pays des hauts salaires. Ils faisaient appel à la confiance aux larges dépenses, au crédit. Ils considéraient l'Europe souffrante avec un contentement d'eux-mêmes où, sans doute, il entrait une part d'orgueil. M. Herriot dépeint ainsi cet orgueilleux optimisme réfractaire aux conseils des esprits clairvoyants:

"Et sur la masse immense, sur ses champs infinis, sur ses vergers rouges de fruits, sur ses jardins du Sud qui parfument les aurores, sur ses noirs usines, sur ses hauts humains, sur ses rivières franches de navires, montait l'hymne de Walt Whitman: *Pentends chanter l'Amérique. Pentends ses diverses chansons.*"

Aujourd'hui, le colossal édifice est lézardé. On entend de toutes parts des craquements révélateurs et l'on peut se demander si ce n'est pas la civilisation industrielle qui se trouve atteinte dans son plus étonnant exemple.

Nous verrons, dans un prochain article, le fléchissement de la prospérité américaine et les faiblesses de ce colosse qui, hier, semblait invincible et dominait le monde.

AU PARLEMENT D'OTTAWA

UN DISCOURS DE M. PARENT, DEPUTE DE TERREBONNE

Nous commençons, cette semaine, la publication du discours prononcé par M. L.-E. Parent, député de Terrebonne, au cours du débat sur le discours du trône:

Monsieur l'Orateur, en me levant pour participer au débat sur l'adresse en réponse au discours du trône, je désire, au début de mes remarques, offrir mes félicitations aux deux honorables membres qui ont proposé (M. Gobeil) et appuyé (M. Barber) l'Adresse. Ils ont accompli à leur honneur la tâche qu'on leur avait assignée, et qui était de tenter de convaincre la députation et la population canadienne en général qu'ils ont confiance dans le présent régime. Je dois l'avouer, toutefois, je diffère d'opinion avec eux sur plusieurs des points qu'ils ont traités. Vu que la population de la circonscription que j'ai l'honneur de représenter ici se compose de Canadiens-français, dans la proportion de 90 p. 100, avec votre permission, monsieur l'Orateur, et celle de la Chambre, je continuerai mes remarques dans ma langue maternelle.

(texte)

Monsieur l'Orateur, celui qui lit attentivement le discours du trône est frappé de cette première phrase:

"Le Canada occupe une position de choix parmi les pays qui montrent les signes les plus convainquants d'un retour à la prospérité."

En effet, monsieur l'Orateur, comme Canadien, je suis fier de constater que le Canada occupe une position de choix parmi les pays de l'univers quant à la restauration de la prospérité. Mais cette position n'est pas absolument adéquate lorsque nous songeons que la population du Canada se compose de descendants de pionniers laborieux et consciencieux, ayant à cœur le progrès et le développement de leur pays, descendants de pionniers qui ont ouvert à la civilisation notre vaste pays natal, qui comprennent tout le nord du continent américain et qui possèdent des richesses plus grandes, proportionnellement, qu'aucun autre pays de l'univers, richesses qui atteignent au-delà de trente milliards de dollars, soit au

FEDERISME ET CAPITALISME

Il y a opposition entre le régime fédériste, qui raisonne sur le prix de revient ou prix coûtant, et le système capitaliste basé sur le prix de vente, avec tous ses extras et le bénéfice des profiteurs.

Cela veut-il dire que dans le fédérisme il n'y a pas de capital ni de capitalistes? Le tout est de s'entendre sur le sens des mots.

Il y a des contradicteurs qui discutent pendant des heures sans résultat, faute de s'être, dès le début, mis d'accord sur l'interprétation des termes. On discute à perte de vue sans s'apercevoir qu'on ne parle pas la même langue. Comme à Babel, on est finalement obligé de se séparer, et tout ce qu'on a gagné, c'est un mal de tête.

Oui, il y a du capital souscrit dans l'organisation fédériste. La Fédération de Neuilly-sur-Seine est une société légale au capital de 1,000,000 de francs entièrement versé. En Russie communiste on opère également avec du capital. Peut-on travailler, créer sans capital?

Les Soviets sollicitent en ce moment des souscriptions à un emprunt sur la place de New-York pour lequel ils paieront 7 p. 100 d'intérêt. Les Russes opèrent sur la base du système capitaliste ordinaire, et M. Archer compare l'Etat soviétique à un immense trust.

En tout état de cause, hâtons-nous d'éclaircir un point qui peut-être demeure incompris de nos patients lecteurs: la présence du capital dans l'organisation fédériste, comment il est rétribué et en quoi il diffère du capitalisme actuel, auteur de tous nos maux.

Dans le régime capitaliste, le souscripteur compte soit sur un dividende, soit sur un intérêt qui ne vient pas toujours, et il arrive que le capital lui-même fond et disparaît dans une crise économique ou par une fausse manœuvre des administrateurs, pour ne rien dire de causes moins excusables.

Dans le système fédériste, au contraire, le capital ne produit pas d'intérêt, mais le souscripteur a droit au prix de revient, c'est-à-dire qu'il bénéficie d'une réduction sur les prix courants, et cette réduction représente un placement, à la fin de l'année, qui peut atteindre, affirme M. Archer, jusqu'à 40 et 50 p. 100 net de tous impôts.

delà de \$3,000, per capita: /

Je passe maintenant à un autre paragraphe intéressant du discours du trône:

"Les prix des produits agricoles, qui avaient atteint ces années dernières les niveaux les plus bas de l'histoire, ont montré, depuis quelques mois, une forte tendance vers la hausse. Mon gouvernement réalise toutefois que de nouveaux accroissements dans les niveaux des prix sont indispensables au succès agricoles."

C'est donc dire que Son Excellence le Gouverneur général, dans le discours que lui a dicté le ministre, déclare que l'agriculture, l'industrie fondamentale du Canada, doit occuper l'attention du Gouvernement. Au cours de mes remarques, je vais m'efforcer de démontrer à la Chambre et à tous mes concitoyens que le Gouvernement s'est rendu coupable de négligence envers la classe agricole. C'est pourquoi Son Excellence ajoute:

"Mon gouvernement réalise toutefois que de nouveaux accroissements dans les niveaux des prix sont indispensables au succès des agriculteurs."

Monsieur l'Orateur, les prix s'établissent automatiquement d'après l'offre et la demande. C'est une base établie et reconnue. Mais, pour que la loi de l'offre et de la demande suive son cours, il ne faut pas, au moyen de barrières tarifaires ou autres obstacles, empêcher le producteur de recevoir des prix justes et équitables. Son Excellence reconnaît donc tacitement que le Gouvernement a étranglé le commerce et l'industrie par sa politique de barrières tarifaires, sa fautive politique de protection. Il faudrait que cette protection tant promise lors des élections de 1930 soit abolie et les tarifs rétablis sur une base modérée. Je ne demande pas le libre-échange mais je réclame un tarif modéré de revenus, n'obérant ni le commerce ni l'industrie. Lorsque ces barrières tarifaires seront abaissées, à ce moment seulement verrons-nous s'élever les prix des produits agricoles, ainsi que le recommande Son Excellence le Gouverneur général.

(Suite la semaine prochaine)

Il en donne un exemple.

Supposons qu'un client prenne dans une boucherie une participation de 1,000 francs (40 piastres), ne produisant pas d'intérêt, mais donnant droit au prix de revient. Le fisc touche 18 p. 100 (le taux de l'impôt français sur les placements) de zéro, c'est-à-dire zéro. Le client va comme tous les autres clients à la boucherie; il n'a pas à marchander, mais à la fin du mois il a droit, à cause de sa participation, au prix de revient, c'est-à-dire à une réduction de 20 p. 100 sur ses factures, de sorte qu'à la fin de l'année cela équivaut à un placement de 40 ou 50 p. 100 net de tous impôts.

Comparez avec le placement en titres et voyez ce qui reste net comme produit. Avec la crise actuelle on vous donne 4 ou 4 p. 100 d'intérêt qui sont en réalité, avec les impôts, ramenés à 2 p. 100, sans compter qu'avec l'abaissement par inflation de la valeur de la monnaie basée sur l'or, on perd encore sur le capital.

De semblables participations ont été mises en expérience non seulement dans les boucheries, mais chez des boulangers, des épiciers, des quincailliers, des modistes. Le développement a conduit tout naturellement à la formule d'une *Fédérative*, c'est à dire d'une fédération des intéressés, car il n'est pas possible pour chaque acheteur de prendre des parts chez tous ses fournisseurs et de suivre ses placements, se faire donner des garanties, un nantissement, etc... C'est la Fédérative qui s'en charge.

Le même avantage, c'est-à-dire le droit au prix de revient est donné pour une *Action de la Fédérative*, mais alors chez un ensemble de fournisseurs, épiciers, boucher, boulanger, etc... Une action de 1,000 francs donne droit actuellement à 48 p. 100, chaque année, en bons *Europa* (4 p. 100 par mois) qui sont acceptés en paiement par ces fournisseurs.

Ainsi, le capital dans le système fédériste produit, au lieu d'un intérêt aléatoire sur l'argent, une réduction certaine et importante dans le prix des denrées et de tous objets de consommation. La solidarité, l'accord entre producteurs et consommateurs se substituent à l'exploitation et à la lutte de classe, qui sont les fruits inévitables du système capitaliste.

Dans ce dernier régime, ceux qui détiennent l'argent et le crédit ont une tendance naturelle à ne les accorder qu'à un prix aussi haut que possible, et à les refuser au besoin. D'autre part, les producteurs et les intermédiaires, quand vient leur tour, se font payer leur marchandise le maximum du marché, ou bien on se ruine par une concurrence effrénée, où les plus petits, succombant, sous les assauts de la fameuse loi de l'offre et de la demande, laissent le champ libre aux vainqueurs, les trusts et les monopoles, pour pressurer le public.

Pour juger définitivement un tel régime, dans son essence comme dans ses résultats, on n'a qu'à se rappeler cette parole de l'Evangéliste: *Vous les reconnaîtrez à leurs fruits.*

Quant au Fédérisme, il ne garde du capitalisme que les bons côtés: la propriété, le progrès technique et l'initiative individuelle.

LE FEDERISME

LA CENTRALISATION DE LA TRADUCTION A OTTAWA

Ce projet de l'honorable M. Cahan, secrétaire d'Etat, fait beaucoup parler de lui.

Les deux buts principaux poursuivis par ce nouveau régime seraient une économie et une meilleure efficacité. Or, malgré la bonne foi de M. Cahan et les arguments qu'il apporte à l'appui de son projet, il n'est pas démontré que la centralisation de la traduction obtiendrait les résultats recherchés. Au contraire, sans réaliser les économies désirées, le travail de traduction, qui suppose une compétence réelle, des hommes d'expérience et des spécialistes, serait moins bien fait et plus lent s'il était confié à un bureau central n'ayant aucun contact étroit avec chaque ministère ou département. Il faut lire à ce sujet le rapport que fit en 1910, croyons-nous, M. Achille Fréchette. A la suite des observations de M. Fréchette on abolit le régime de la centralisation. On n'apporte aucune bonne raison pour y revenir aujourd'hui.

MELI-MELO

LA FUSION DES CHEMINS DE FER

L'Evensment, de Québec, rappelle que M. Bennett a donné aux banques canadiennes la garantie de l'Etat pour un prêt de \$60 millions au Canadien-Pacifique, et il ajoute les observations suivantes:

"Depuis, parlant en son nom personnel, un collègue influent de M. Bennett a déclaré que, selon lui, il n'y avait pas d'autre solution pratique au problème ferroviaire canadien que la fusion du Canadien-Pacifique avec les chemins de fer Nationaux. Là-dessus, une partie de la presse ministérielle reprend de plus belle sa campagne en faveur de cette union, que, l'an dernier encore, les vedettes de tous les partis politiques ne jugeaient pas absolument nécessaire. (Qu'on consulte sur ce point l'important débat soulevé par une expression d'opinion de M. le sénateur Dandurand, faite à la Chambre haute). Si notre logique n'est pas en faute, nous croyons pouvoir conclure de tout cela que non seulement la fusion de tous les chemins de fer canadiens est en préparation, mais encore qu'elle se présentera sous forme d'un monopole fondé sur le crédit national. Une initiative aussi vaste ne saurait se préparer dans l'ombre, sans que ne s'éveille la curiosité populaire. Le plus tôt le Parlement réclamera des explications, le mieux ce sera pour prévenir des malentendus regrettables."

LE CREDIT DU QUEBEC

Du Soleil, de Québec: "Dans le rapport qu'il faisait à l'Assemblée annuelle de la North American Life Assurance Company, M. Thomas Bradshaw, président de cette grande corporation, faisant la comparaison de l'intérêt payé par chacune des neuf provinces canadiennes sur la dette consolidée, produisait les chiffres suivants:

	P.C.
Québec	4.33
Nouvelle-Ecosse	4.61
Colombie-Anglaise	4.66
Saskatchewan	4.82
Nouveau-Brunswick	4.85
Alberta	4.90
Manitoba	4.90
Ontario	4.95
Île du Prince Edouard	5.07
Moyenne	4.82
Dominion du Canada	4.54

"C'est donc la province de Québec qui paie le plus petit intérêt de toute la confédération. Elle est même supérieure, en cela, au Canada lui-même, qui paie 4.54 pour cent. Il est à l'honneur des administrateurs de cette partie du pays d'avoir obtenu de tels résultats."

"Depuis plus de trente ans, les finances de cette province ont été dirigées par des administrations libérales. Si on a pu obtenir toujours de très bonnes conditions, dans les divers emprunts, c'est que nous jouissions partout d'un crédit exceptionnel."

LES LOTERIES

Le projet d'autoriser les loteries est encore à l'ordre du jour. Il y a longtemps, nous avons dit ce que nous en pensons. Le Sénat, l'année dernière, s'y est montré favorable mais la majorité des députés a été hostile à la loi adoptée par la Chambre haute. Les deux Chambres devront de nouveau se prononcer là-dessus, cette année. D'autant plus que la législature de Québec demande que la loi soit changée et permette les loteries sous le contrôle des provinces. Des puritains s'y opposent au nom de grands principes et de la moralité publique! Il est facile de démontrer que la loterie n'a en elle-même rien d'immoral. Mais, de plus, il s'agit de savoir si nous allons laisser cinquante millions de notre argent prendre, chaque année, le chemin de pays étrangers, grâce à des billets de loterie vendus ici en dépit de la loi.

Le bon sens ne demande-t-il pas que l'on régularise ce qui se fait irrégulièrement et que par l'organisation de loteries canadiennes nous gardions pour nous, pour nos institutions de charité et d'éducation, les millions que nous envoyons annuellement en Irlande et ailleurs.

LA PAIX RETABLIE EN FRANCE

M. Doumergue, ancien président de la république française, a formé un fort cabinet qui veut démontrer au monde que la France peut diri-

ger seule ses affaires tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du pays. Mardi, la cavalerie a chargé sans pitié les émeutiers dans trois villes de province.

Une attitude très ferme vis-à-vis du chancelier Hitler, pour la protection de l'Autriche, sera prise. Quant à la guerre commerciale avec l'Angleterre, le gouvernement français se promet de répondre à son tour avec de nouvelles représailles.

A l'intérieur, trois problèmes seront réglés dans le plus bref délai: établissement du budget, réorganisation de l'administration de la justice et renforcement de la police.

Après une grève relativement calme, des désordres ont éclaté à Marseille, Nantes et Roubaix. Plusieurs personnes ont été blessées et un grand nombre arrêtées.

Aujourd'hui, le pays reprend un peu ses apparences normales.

DE GRAVES TROUBLES EN AUTRICHE

Le gouvernement autrichien a ouvert une offensive générale contre les révolutionnaires socialistes en se servant de l'artillerie pour semer la mort et la destruction.

Le nombre des morts dépasse de beaucoup deux cents et le combat continue toujours. C'est à Vienne que le sang coule le plus. L'armée a contrôlé la situation à Linz et à Oraz, bien que la bataille continue encore à ces deux endroits.

Toutes les réserves de l'armée sont sur les lieux, mais les socialistes possèdent eux aussi une garde armée munie d'engins de guerre redoutables et insoupçonnés jusqu'à maintenant. Ils offrent une lutte sauvage et bien souvent l'on se demande qui l'emportera. Il est presque impossible d'établir actuellement le nombre de morts à Vienne, mais l'on dit couramment que le chiffre officiel de 200 pour le pays tout entier, ne représente que le 20e du nombre des victimes.

L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Les travaux de construction au nouvel immeuble de l'Université de Montréal ont été repris il y a quelques jours et l'on discute de plus en plus la nécessité de faire suite aux requêtes adressées aux trois gouvernements en vue de venir en aide à l'Université. Quelques entrepreneurs qui dirigeaient les travaux ont été payés en entier tandis que dans certains cas les réclamations ont été payées dans la proportion des deux tiers. Ce paiement a été effectué à même les fonds souscrits par le gouvernement provincial. Il resterait environ \$138,000 que l'on pourrait affecter à des travaux de protection mais comme cette somme serait insuffisante l'on fait valoir auprès des autorités la nécessité d'une autre aide cadrant avec les détails du projet David.

A la première réunion du conseil administratif de l'Université tenue lundi sous la présidence de M. Victor Doré, cette question a été étudiée sous tous ses angles.

MOYENS FUTURS DE TRANSPORT DANS L'ARCTIQUE

L'instruction de rennes dans le nord du Canada aura peut-être un effet singulier sur les différents moyens de circulation dans le nord. Chose étrange la raquette sera peut-être la première menacée. On se sert exclusivement de raquettes actuellement dans l'Arctique. Elles sont plus pratiques que les skis pour ouvrir les pistes ainsi que pour la chasse et la pose de pièges, mais pour les travaux futurs, nécessités par l'élevage des rennes, pour lequel de longues distances devront être parcourues à pied, les skis prendront plus d'importance. Le renne est employé presque exclusivement pour la traction dans les régions arctiques du vieux monde et cependant on l'emploie encore très peu à cet usage dans l'Alaska, où cet animal a été introduit il y a déjà bien des années. On est d'avis que le renne n'est qu'un pis-aller pour la traction lorsque l'on manque de chiens. Et cependant, dit M. A.-E. Porsild, l'investigateur du gouvernement canadien, les conditions d'hiver dans l'Arctique du Canada sont très favorables à l'emploi d'attelages de rennes, surtout à quelque distance du littoral. A l'exception possible de l'aérolane, les chiens resteront toujours le moyen le plus satisfaisant de circulation. Les tracteurs ou même de gros camions pourraient être employés avantageusement pour les transports d'hiver dans beaucoup d'endroits, sur le littoral

CET APPEL AU PEUPLE

Dans le discours qu'il a prononcé, le 5 février, à la Chambre des Communes, le chef de l'opposition a affirmé que le gouvernement actuel du Canada avait perdu la confiance du peuple. Le premier ministre n'a pas tardé à répondre, en déclarant que les élections complémentaires qui ont eu lieu, il n'y a pas très longtemps, tout en favorisant les libéraux, ne comportaient aucune signification, et il a même annoncé qu'il ne ferait pas d'élections générales cette année. Selon lui l'opinion générale en ce pays, particulièrement chez les hommes d'affaires, est qu'il ne devrait pas y avoir d'élections. S'il faut en croire cette déclaration, pour M. Bennett il n'y aurait que les hommes d'affaires qui comptent au Canada. Si M. Bennett est si convaincu que son gouvernement a toute la confiance du peuple, pourquoi alors se cramponne-t-il au pouvoir et ne veut-il pas aller devant l'électorat rendre compte de son mandat? C'est là qu'il saura si oui ou non il a la confiance qu'il prétend avoir.

Une chose certaine c'est que si les conservateurs avaient gagné les trois comtés où il y a eu des élections partielles, si dans la Nouvelle-Ecosse et dans la Colombie Anglaise les libéraux n'avaient pas été vainqueurs, nous aurions eu certainement des élections au début de l'été ou à l'automne. Depuis la Confédération l'habitude de la plupart des parlements est de ne pas dépasser quatre ans et toutes les fois que, par exception, on a violé cette tradition, c'est qu'on avait quelque coup de jarnac à préparer, comme la chose s'est faite en 1917, où qu'on espérait un retour à des conditions meilleures ou à des hasards heureux, comme on escompte pour 1934. Et fait à remarquer, c'est toujours sous les conservateurs que ces choses arrivent.

Nous ne pouvons pas admettre qu'il appartienne aux hommes d'affaires de juger de la nécessité d'un appel à l'électorat. Les hommes d'affaires sont le petit nombre et la masse du peuple sait mieux qu'eux si le gouvernement a réalisé toutes les promesses qu'il avait faites en 1930 et s'il a réussi à aiguiller le pays vers un redressement économique. Ces hommes d'affaires dont parle le premier ministre ne sont autres que ces magnats de vastes entreprises que les tarifs protecteurs du gouvernement Bennett ont protégés. Ils n'est pas étonnant alors d'entendre ces gens se déclarer satisfaits de l'administration actuelle. Il ne fait aucun doute que si la population entière du pays était appelée à rendre un verdict sur l'oeuvre du gouvernement conservateur au cours des quatre années qu'il s'est tenu au pouvoir, l'opinion générale se manifesterait carrément à l'encontre des prétentions du premier ministre et des hommes d'affaires parce que ceux qui se prononceraient alors auront expérimenté les conséquences fâcheuses d'une politique qui leur aura été néfaste. Du *Courier de Soré*

ANECDOTE

Nous tirons le récit suivant de *Figaros*:

Une amusante aventure est arrivée l'autre jour à M. Macdonald, alors qu'il visitait un asile d'aliénés des environs de Londres. Comme il demandait à être présenté à un pensionnaire qui lui avait été signalé comme complètement guéri, il le fit venir devant lui et, après quelques instants d'entretien, lui demanda:

— Savez-vous qui je suis? — Non, monsieur, et cela ne m'intéresse pas! — Je suis M. Macdonald, premier ministre du Royaume-Uni. — Seulement!... répond le pensionnaire. Eh bien, vous n'êtes rien à côté de moi: quand je suis entré ici j'étais le prince de Galles, maintenant je suis bien plus que cela, on me traite comme un empereur. Mais vous pouvez sans crainte être des nôtres: la cuisine est bonne et l'on vous guérira.

PENSEES

L'homme pieux et l'athée parlent toujours de religion: l'un parle de ce qu'il aime, l'autre de ce qu'il craint. — *Montesquieu*

Être jeune, c'est être enthousiaste, c'est-à-dire avoir un esprit qui calcule et un cœur qui ne calcule pas. — *Chanoine Adrien Garnier*

BILLET

LETTRE A FRANCINE

Savez-vous bien, ma chère Francine, que je suis partagé entre le goût de rire et celui de me recueillir, car il ne faut pas oublier que c'est aujourd'hui le premier jour du Carême. Aussi bien voudrais-je éviter de m'abandonner à une gaieté folle, qui ne conviendrait pas, vraiment, mais ne voudrais-je pas davantage me laisser aller à des pensées trop sombres, ce qui serait l'excès contraire.

Il m'est revenu que le délicieux saint François de Sales puisse tout autour de lui, dans la nature ou chez les bêtes, des comparaisons d'une naïveté et d'une fraîcheur qui donnent à ses enseignements, aujourd'hui encore, un charme tout particulier. Jusqu'à ce que je pratique la lecture du saint évêque de Genève, j'ignorais, pour ma part, que les lièvres mangent de la neige, quand il y en a. De même ignorais-je, je rougis de le dire, que les éléphants sont d'une continence exemplaire à laquelle ils ne renoncent qu'une fois tous les sept ans. J'étais, comme vous pouvez le constater, d'une ignorance moine. Il convient d'ajouter que j'en suis encore presque au même point.

Quoi qu'il en soit, si vous lisez saint François de Sales pendant votre "hivernement" dans le Nord, — et je vous le conseille, — vous découvrirez que son "Introduction à la vie dévote", par exemple, n'a rien de sévère ou de triste. Au contraire. Vous trouverez là une religion souriante, toute de joie croyante, et qui vous retiendra. Vous pourrez également vous arrêter avec complaisance aux petits à côté de cette lecture fera forcément naître en votre esprit.

Ainsi ne trouvez-vous pas que les lièvres de chez nous ont, cet hiver, outre des bois immenses où folâtrer, une nourriture beaucoup plus abondante que celle d'un grand nombre d'humains ? Quel malheur que la neige ne se puisse conserver quand vient l'avril ! Et ce trait remarquable de la vie des éléphants ne vous donne-t-il pas à réfléchir que les hommes font, près de ceux-ci, piètre figure, eux qui ne peuvent passer sept jours sans aller, comme ils disent, "voir leur blonde". Supériorité des bêtes. Philosophie innée et en acte des êtres qui n'ont pas la faiblesse de penser.

Et là-dessus, bonjour Francine. Il ne se peut pourtant pas que j'ignore encore bien longtemps vos pressantes invitations à vous aller voir. Il me tarde de causer longuement avec vous, de marcher à votre bras dans le froid, le vent et la neige. Vous m'ouvrirez peut-être plus facilement votre cœur, que je voudrais trouver tout blanc comme les solitudes neigeuses qui vous entourent. Il faut que vous imprégniez votre âme des clartés qui vous environnent et que vous réchauffiez en retour le paysage dans lequel vous évoluez de toute la surabondance de votre vie renaissante.

ARNAL

Montréal, le 14 février 1934

LES BONNES RECETTES

MENU DE CAREME

Soupe aux pois. — Prenez une pinte de pois cassés que vous aurez soin de faire tremper la veille dans de l'eau fraîche; vers 8 hres le lendemain matin, placez-les sur le feu dans quatre pintes d'eau fraîche. Ajoutez une livre de lard salé et deux oignons hachés très fin. Un os de jambon cut ajouté à cette soupe, lui donne un bon goût. Assaisonnez au goût.

Haddock aux fines herbes. — Lavez le poisson soigneusement, mettez-le dans une lèchefrite après l'avoir essuyé avec un linge propre. Ajoutez deux oignons hachés fins, du persil haché fin, sel et poivre. Faites deux incisions à travers le poisson et arrosez de beurre fondu. Ajoutez assez d'eau pour couvrir le fond de la lèchefrite, la moitié d'un citron coupé en tranches minces et cuisez au four pendant 30 ou 40 minutes. Servez avec du beurre fondu et des rondelles de citron.

Pommes de terre fondantes. — Choisissez douze belles pommes de terre assez grosses en forme de gros oeufs, faites-les blanchir dans l'eau pendant 2 ou 3 minutes et placez-les ensuite dans une plaque à rôtir avec du beurre; mouillez jusqu'aux trois-quarts des pommes de terre avec du bouillon et placez votre plaque au four chaud; arrosez de temps en temps avec le bouillon jusqu'à ce que les pommes de terre soient cuites et dorées au-dessus.

Ces pommes de terre sont excellentes et peuvent accompagner tous les poissons.

Omelette suédoise. — Faites tremper une tranche de pain dans un verre de lait chaud; quand le lait est absorbé, mélangez 6 oeufs battus, salez et poivrez. Ajoutez un peu de fromage râpé, faites cuire comme une omelette ordinaire dans une poêle avec beurre.

Salade d'épinards. — Cuisez les épinards comme de coutume dans de l'eau salée, égouttez bien, puis assaisonnez avec sel, poivre, quelques grains de moutarde et du beurre; placez-les dans des moules individuels froids et mouillés. Refroidissez, disposez sur des feuilles de laitue et servez avec une garniture d'oeufs cuits durs et une mayonnaise.

Pommes givrées. — Pelez des pommes reinettes, videz-les, faites-les cuire jusqu'à ce qu'elles soient molles, dans un sirop clair. Plongez alors les pommes dans un blanc d'oeuf fouetté en mousse et couvrez-les d'une couche épaisse de sucre. Placez-les ensuite dans un four modéré et quand le sucre a pris l'aspect du givre, disposez les fruits sur le compotier en cristal.

Beignets. — Deux oeufs bien battus, une tasse de sucre, une tasse de lait, 4 tasses de farine, 2 c. à thé de poudre à pâte, 1 c. à thé de sel. Mélangez bien les ingrédients. Avec une cuiller perforée jetez-en un peu dans la graisse bouillante pour quelques minutes, jusqu'à ce qu'ils soient dorés.

LES "VALENTINES"

Pour répondre aux nombreuses demandes qui nous sont faites à ce sujet, nous donnons ci-après une explication sur l'origine des "valentines". Ces données sont extraites du "Grand dictionnaire de XIXe siècle".

"La semaine des valentines est le carnaval de la jeunesse anglaise. Comme les esclaves, à Rome, avaient le droit de tout dire à leurs maîtres le jour des saturnales, de même les faiseurs de valentines se croient tout permis dans leurs lettres extravagantes. C'est le moment où la galanterie, le sentiment et l'intrigue peuvent se livrer à tous les écarts. Mais pourquoi toutes ces lettres sont-elles datées du 14 février ? Pourquoi invoque-t-on, dans les choses d'amour, la protection d'un saint que l'Eglise vénère comme catholique martyr ? Double question que les plus érudits laissent sans réponse. Sait-on jamais d'où viennent les vieilles coutumes et les antiques traditions ? Quelques-uns soupçonnent cependant que les valentines pourraient bien avoir une origine païenne. Leur nom ne dériverait-il pas tout simplement du mot latin vaia, que l'on mettait autrefois au bas des lettres, en guise d'adieu, et pour dire à celui à qui l'on écrivait : Portez-vous bien ? Voilà qui enverrait certainement fort loin toute idée de faire intervenir un saint dans les affaires de cœur des jeunes Anglaises et des blonds enfants d'Albion. Quoi qu'il en soit, à Londres et dans la plupart des autres villes des trois royaumes, les valentines pleuvent le 14 février. C'est la carte de visite obligée des jeunes gens, et la jeune miss qui ne recevrait rien ce jour-là aurait lieu d'être mortifiée, car ce serait une preuve que personne ne songe à l'empêcher de coiffer sainte Catherine. Aussi, toutes les jeunes Anglaises, même celles qui ont perdu, depuis longtemps, le droit de se dire mineures, attendent-elles avec impatience le facteur le jour de la Saint-Valentin. Elles ouvrent leurs lettres avec une ardeur fébrile, et bientôt on les entend pousser des cris de joie ou de bruyants éclats de rire. Quelques-unes cependant deviennent sérieuses. Ce sont celles qui, suivant la croyance vulgaire, doivent se marier dans l'année. "A Vienne, en Autriche, et aussi en Hongrie, dit un de nos spirituels chroniqueurs, les choses se passent différemment, et j'avoue que je préfère à l'usage des valentines la poétique tradition des couronnes de roses que jettent au courant du fleuve les filles du Danube. Seulement, comme il gèle au 14 février, et que les roses ne fleurissent pas en hiver, c'est vers le 15 août qu'on se donne rendez-vous pour lancer du haut des ponts les couronnes fatidiques. Heureuses les jeunes filles dont les fleurs sont entraînées par le flot rapide sans qu'aucun obstacle les arrête; elles aussi trouveront dans l'année le mari de leurs rêves !"

MARK TWAIN ET LES VOLEURS

La maison de Mark Twain ayant été cambriolée, l'humoriste avait affiché sur la porte d'entrée l'avis suivant :

"Avis pour les prochains cambrioleurs :

"Dans cette maison, à dater de maintenant, et pour l'avenir, il n'y a plus que des couverts en ruolz.

"Ils sont dans le tiroir de la salle à manger, dans le coin, près du panier du chat.

"Si vous voulez voler le panier, mettez le chat loin de la fenêtre: il est frieux.

"Ne faites pas de bruit: cela dérange la famille.

"Vous trouverez des pantoufles à semelle de feutre dans l'entrée, à côté du porte-parapluie.

"En vous en allant, n'oubliez pas de fermer la porte."

Les activités de l'Unité Sanitaire du comté de Terrebonne

Nous avions récemment l'occasion de rencontrer à son bureau le Dr Vézina, officier médical de l'Unité sanitaire du comté. Il va sans dire que nous en avons profité pour nous informer des conditions sanitaires de notre comté. Et les renseignements que nous a gracieusement fournis le Dr Vézina nous mettent en mesure de donner aujourd'hui un aperçu de l'intéressant travail accompli par cette organisation et surtout des résultats très encourageants obtenus au bénéfice de la population.

Nous voyons par le rapport fourni chaque année au Service Provincial d'Hygiène que, pour effectuer un travail pratique de propagande et d'éducation en matière d'hygiène, 170 conférences ont été données. Au titre des maladies contagieuses nous remarquons une diminution considérable des cas et une réduction non moins importante dans le nombre de décès par ces maladies. Pour plus de détails, ajoutons que 1,908 personnes ont été examinées au cours des 135 cliniques antituberculeuses tenues dans les centres importants du comté. Ce travail a permis le dépistage de 54 cas de tuberculose.

Dans le domaine du service préventif proprement dit, il est intéressant de constater que depuis 1930 au-delà de 3,000 enfants ont reçu les trois injections d'anatoxine nécessaires à les protéger contre la diphtérie. Ici, le Dr Vézina nous fait part de son intention d'augmenter son travail d'immunisation de façon à donner à la population une protection absolue contre cette maladie. Pour ce faire, il s'agit de protéger contre cette maladie un minimum de 60 pour cent des enfants de 6 mois à 10 ans. Ce travail accompli, il restera à immuniser chaque année les bébés de 6 mois à 2 ans et nous verrons disparaître la diphtérie comme nous avons vu disparaître la variole (picote) grâce à la vaccination. A ce sujet cependant, nous avons lieu de nous réjouir du fait que, durant l'année 1933, nous n'avons eu aucun cas non plus qu'aucun décès de diphtérie.

L'hygiène de l'enfance constitue en somme la base d'un programme d'hygiène bien agencé et nous apprécions beaucoup le travail fait en ce sens. Aux 109 cliniques pour nourrissons 3,524 bébés ont été examinés et la maman a reçu dans chaque cas les conseils appropriés au besoin de son enfant. Alors qu'en 1926 il mourait chaque année environ 160 jeunes bébés, les pertes dans ce sens en 1932 et 1933 s'élevaient à peine à 80. 9,047 enfants ont été examinés aux écoles et 3,070 visites consécutives ont été faites à domicile pour éclairer les parents sur les exigences de l'état de santé de leur enfant.

Au chapitre des inspections sanitaires nous constatons que les laitiers et producteurs de lait ont été attentivement surveillés et nous croyons devoir noter particulièrement une amélioration considérable dans la qualité du lait produit et fourni au consommateur. Les bouchers, bouchers, épiciers, en somme tous les établissements de denrées alimentaires, ont été visités (1,749 inspections) et là encore l'on constate qu'en général les soins de propreté et d'hygiène nécessaires à la bonne manipulation des denrées alimentaires ont été bien suivis. Le public ainsi non seulement est mieux servi et plus proprement mais il est en même temps protégé contre de nombreuses maladies contagieuses qui peuvent être facilement transmises par les aliments et les boissons.

Enfin, les aqueducs privés et publics font l'objet d'une attention spéciale de la part de l'inspecteur sanitaire, M. A. Clark. Il n'est pas nécessaire de rappeler certaine épidémie de typhoïde causée par l'eau d'alimentation pour apprécier, il me semble, la sécurité et les avantages d'une surveillance étroite et continue de ce côté.

"Ceci, nous disait le Dr Vézina, ce sont les grandes lignes de notre travail. Les résultats déjà obtenus nous encouragent à continuer cette oeuvre que la population apprécie chaque jour de plus en plus. Si le chemin parcouru jusqu'ici est déjà considérable, ce n'est pas à dire que toute amélioration nouvelle soit impossible. Et ce n'est qu'avec la coopération de tous et

chacun que nous parviendrons à un maximum de bien-être physique qu'il n'est pas défendu de souhaiter et désirer, mais qui, au contraire, est un des facteurs les plus importants au bon développement d'un peuple."

OPINIONS

D'UN ROMANCIER SUR LA FRANCE

A l'enquête de l'"Intransigeant", de Paris, "Que pensez-vous de la France", Thomas Mann, le romancier des Buddenbrook, a fait la très belle réponse suivante :

"Goethe écrivait : 'Je dois aux Français une grande partie de ma culture. Comment pourrais-je les haïr ?' Il n'est pas un Allemand tant soit peu empreint de 'goethisme' qui n'ait le même sentiment intime."

"Personnellement, il ne m'est pas possible de penser à ma formation littéraire sans me souvenir de ce que je dois à Balzac, à Flaubert, aux Goncourt à l'esprit si fin, et à Maupassant, le novelliste classique du dix-neuvième siècle."

"C'est Nietzsche qui m'initia à Stendhal, cet écrivain universel; à Pascal, le maître de la science religieuse, et aux moralistes de votre dix-huitième siècle. J'ai trouvé en Montaigne le meilleur des 'essayistes' européens, aussi bien pour ce qui est de l'histoire ancienne que pour celle des temps futurs."

"Je vous parlais de l'amour qu'a la France pour tout ce qui est esprit. C'est de là que vient son double amour pour la liberté et la raison."

"Parmi les bouleversements du moment, quelle consolation et quel réconfort devant une mentalité si saine ! Que voilà une sérieuse protection contre les dangers qui, à notre époque, menacent l'âme, le cœur et l'esprit des peuples européens."

"La maturité et l'expérience politiques, qui sont le propre de la France, l'immunisent contre la terrible infection du fanatisme et de la panique à laquelle sont exposés les autres peuples dans les périodes de troubles que nous vivons."

"Dans la tempête actuelle, la France restera le refuge et l'asile bienfaisant de tous ceux qui aiment la modération et le bon sens, de tous ceux à qui répuent la barbarie, l'ignorance et la cruauté. Je suis persuadé que la France montrera réflexion, patience, tolérance et conciliation jusqu'au bout, car le bon génie de l'Europe nous garde toujours de la voir se départir de ces qualités qui lui sont si personnelles."

LA MORT D'EMILE FAGUET

M. Léon Treich rappelle, dans l'Ordre, qu'il y a quinze ans, ces derniers jours, mourait à Paris, dans le petit appartement qu'il occupait, rue Monge, Emile Faguet, professeur en Sorbonne, homme de lettres et académicien.

Le célèbre critique eut une fin chrétienne, et son agonie fut adoucie par la présence, à ses côtés, durant ce douloureux passage, de Mgr Herscher, archevêque de Laodicée.

La sérénité de l'écrivain, a dit le prélat, fut étonnante.

"La mort, expliquait Faguet, c'est un tunnel. A l'avant de ce tunnel, où nous nous tenons tant que nous vivons, c'est une demi-clarté... une demi-clarté mêlée de tant d'ombre que souvent l'on se cogne aux murs en cherchant son chemin... mais le tunnel passé, c'est le plein soleil... la lumière... J'ai tant aimé la lumière !"

Le prélat l'encourageait, encore qu'il n'en fût pas besoin :

— Vous avez été un grand sur la terre, vous serez aussi un grand dans le ciel. N'êtes-vous pas un ami de Dieu ?

Le mourant souriait légèrement la tête, esquissa un mince sourire :

— Pourvu que Dieu ne soit pas déçu quand il me verra !

— Non, non, reprit Mgr Herscher, une belle place vous est réservée dans la demeure de notre Père céleste.

Faguet eut une moue imperceptible :

— Je suis habitué à vivre modestement. Je n'aime ni le faste, ni le luxe, ni le bruit... Je préfère le veston à l'habit... Là-haut, un tout petit coin me suffira...

N'est-ce pas poli ? Ses derniers mots furent très proches de ceux que l'on prête à Goethe: il murmura :

— J'ai cherché... la lumière... LE CHERCHEUR

QUELQUES DEFINITIONS HUMORISTIQUES

Date: Fruit dont on se sert pour marquer le temps.
Epée: Machine à découper.
Cancro: Un garçon bouché.
Sorcier: L'esprit devin.
Superflu: La nécessité des délicats.

CONSEILS PRATIQUES

Pour empêcher l'humidité et la rouille d'attaquer les cordes de piano, on cloue un petit sac de chaux vive sous le couvercle en dedans de l'instrument.

Les vieilles photos prennent souvent, au bout d'un certain temps, une teinte jaune et passée. Pour rendre aux photos leur fraîcheur, il suffit de les plonger dans une solution diluée de bichlorure de mercure. On peut se dispenser d'enlever l'épreuve de son carton, mais il faut mettre sur la photo une feuille de buvard préalablement trempée dans le bichlorure.

Traitez



Pilules Dodd pour le Rein

CONSEILS DU MEDECIN

LE TRAITEMENT ET LA PREVENTION

On sait que dans les consultations d'hygiène sociale on ne donne aucun traitement, mais que dans les hôpitaux, de même que dans les dispensaires, on pourvoit à ce besoin auprès des malades. Mais ce qu'on sait moins c'est que, dans une proportion élevée des cas, le traitement institué dans les hôpitaux et dans les dispensaires a une action réellement préventive.

Il y a telles maladies aiguës, comme la fièvre typhoïde, la pneumonie et la diphtérie, qui frappent un certain nombre d'individus et se terminent soit par la guérison, soit par la mort. Il est fort heureux de constater que dans le plus grand nombre des cas, la terminaison est heureuse. Viennent aussi aux hôpitaux et aux dispensaires quantité de malades qui se plaignent de leur digestion ou d'autres maux. Ces maladies ne sont pas aiguës; elles ne mettent pas non plus la vie immédiatement en danger; cependant, elles sont incompatibles avec la santé.

Le traitement de ces malades n'a pas simplement pour résultat de les soulager de leurs maux physiques, mais aussi, ce qui est plus important, de prévenir dans une proportion élevée des cas, le développement de maladies qui, sans cette intervention opportune, auraient pu devenir fatales.

Prenez comme exemples les maladies des amygdales ou des dents. Elles ne sont pas graves en elles-mêmes. Nous croyons cependant qu'elles constituent des foyers d'infection d'où les germes, de même que leurs poisons, passent dans l'organisme pour provoquer ces complications malheureuses du côté du cœur, des reins, ou d'autres organes que l'on rencontre si fréquemment et qui causent tant de décès prématurés.

De fait, l'intervention dans les maladies des amygdales et des dents constitue un traitement mais ce traitement est essentiellement préventif.

Il serait facile d'allonger l'énumération et de démontrer combien la conservation de la vue et de l'ouïe par le traitement précoce des maladies des yeux et des oreilles est de nature préventive, et combien la chirurgie, notamment chez les enfants, est, dans une grande mesure, préventive.

Nous établissons ces faits pour qu'il soit bien compris que le traitement précoce qui vise évidemment une maladie en cause, a un caractère essentiellement préventif.

Nous ne trouvons guère de gens de bon sens que ceux qui sont de notre avis. — La Rochefoucauld

HOMMAGE

Les fleurs doivent subir l'étrange et lent tourment
De se faner dans quelque livre;
C'est entre deux poèmes que, secrètement,
Leurs frères âmes s'obstinent à vivre.

Car il sied que la fleur, ce poème mortel
Dont chaque strophe est un pétale,
Trouve dans de beaux vers son lincoln éternel
Et sa tombe sentimentale.

Aussi, pour que sa mort soit douce, et qu'un peu d'art
L'enveloppe encor et la charme,
J'ai mis dans les feuillets des amours de Ronsard
Une violette de Parme.

Si ces pétales frais déployés un à un
Meurent entre deux pages closes,
D'où monte, à chaque ligne, un noble et pur parfum
De lauriers, de femmes et de roses...

Ce n'est pas à la fleur, mais à vous que je rends
Ce tendre et puéril hommage,
Puisque d'un doigt pieux, entre les feuillets blancs,
L'enferme votre chère image;

Et puisqu'il me faudra, malgré moi-même, unir
Cette violette fanée
Au lointain, au cruel et rare souvenir
De celle qui me l'a donnée.

PAUL MORIN

(Poèmes de cendre et d'or)

complications malheureuses du côté du cœur, des reins, ou d'autres organes que l'on rencontre si fréquemment et qui causent tant de décès prématurés.

De fait, l'intervention dans les maladies des amygdales et des dents constitue un traitement mais ce traitement est essentiellement préventif.

Il serait facile d'allonger l'énumération et de démontrer combien la conservation de la vue et de l'ouïe par le traitement précoce des maladies des yeux et des oreilles est de nature préventive, et combien la chirurgie, notamment chez les enfants, est, dans une grande mesure, préventive.

Nous établissons ces faits pour qu'il soit bien compris que le traitement précoce qui vise évidemment une maladie en cause, a un caractère essentiellement préventif.

Nous ne trouvons guère de gens de bon sens que ceux qui sont de notre avis. — La Rochefoucauld

MADAME, OU MADEMOISELLE ?

Les "féministes" d'outre Manche manquent de mesure.

Connaissez-vous leur dernier voeu ? Elles aspirent à voir les femmes renoncer à "l'habitude dégradante, indigne de la civilisation", de s'appeler Madame ou Mademoiselle.

Il paraît qu'en s'appelant "Madame" une femme mariée affiche son esclavage vis-à-vis de son époux. Quant au terme "Mademoiselle", il est vexant parce qu'il prouve que celles qui le portent n'ont pas eu la chance de rencontrer un mari.

Il faudrait s'entendre: "est-il infamant ou non d'avoir un mari ? Et puis, comment les Eves britanniques désirent-elles être appelées. On ne peut tout de même pas les appeler: Monsieur.

SIROP DE MAÏS EDWARDSBURG CROWN BRAND



UN sirop de table pur, nutritif et bon marché. Les enfants en adorent le goût.

THE CANADA STARCH CO. LIMITED, MONTREAL

L'annonce est le stimulant des affaires



L'acheteur va chez le marchand qui lui offre le plus d'avantages.

Il faut donc que le marchand fasse connaître au public les avantages qu'il a à lui offrir.

Le meilleur moyen et le plus pratique c'est la publicité.

L'annonce est une semence qui rapporte des fruits abondants.

L'AVENIR DU NORD

"L'Avenir du Nord" est reçu dans la plupart des foyers du comté de Terrebonne; c'est un excellent médium de publicité dont il sera avantageux de vous servir.

LE QUEBEC AGRICOLE EN 1933

REVUE DE L'INDUSTRIE ANIMALE — L'HORTICULTURE — L'ECONOMIE RURALE — RAISONS D'ESPÉRER EN L'AVENIR — NOS MARCHÉS.

L'INDUSTRIE ANIMALE

Cette branche, reconnue comme la plus vaste et la plus importante de notre exploitation agricole, fut au cours de l'année écoulée l'objet d'une fructueuse campagne d'éducation. Il s'agissait de corriger une situation désavantageuse provoquée par la mévente des produits animaux, tels que le lait, le beurre, le fromage, les oeufs et les viandes. Aussi les efforts de notre Service de l'Industrie Animale eurent-ils pour but d'amener le cultivateur à mettre en pratique les méthodes les plus propres à abaisser ses frais de production, tout en travaillant à améliorer la qualité de ses produits.

Une alimentation plus rationnelle des troupeaux laitiers, une attention plus constante à la santé, du cheptel en général afin d'éliminer les pertes, l'inspection suivie des fabrications de produits laitiers dans le but de diminuer le coût de fabrication et d'améliorer la saveur de notre beurre et de notre fromage, l'élevage des porcs et des moutons sur une plus grande échelle, et l'introduction de l'aviculture sur un plus grand nombre de fermes spécialement adaptées à cette production, furent les principaux objectifs.

À la louange du cultivateur, nous devons dire que cette propagande n'est pas restée vaine. Mis en face de la réalité, dans l'obligation de vendre à bas prix, nos producteurs se sont appliqués à retirer le plus possible de leur travail et de l'argent investi. Ils ont exercé un choix plus sévère dans l'achat de leurs animaux reproducteurs et autres, ils ont éliminé nombre de "pensionnaires" de leurs troupeaux laitiers, ils ont pratiqué la construction économique en même temps qu'hygiénique, et ils se sont surtout instruits de la science agricole moderne par la lecture, l'assistance aux conférences et démonstrations agricoles, et une participation assidue aux expositions.

Une réglementation de l'industrie animale s'est opérée pour le plus grand avantage de la classe agricole. Obligé de compter avec les sous, après avoir jonglé avec les dollars, le cultivateur a de plus en plus recouru aux conseils et avis de nos techniciens, il se rallie de plus en plus au principe du contrôle laitier, et il progresse de jour en jour vers ce que nous voulons qu'il soit : un cultivateur compétent, conscient de son beau rôle dans l'ordre économique du pays, un citoyen représentant un actif pour notre province.

Aussi, devant l'amélioration déjà constatée, sous le rapport de l'hygiène des troupeaux, de la production du lait, de la fabrication du beurre et du fromage, de l'aviculture, etc., croyons-nous pouvoir dire que l'industrie animale de notre province sera, lorsque les beaux jours nous reviendront, la plus prompte à profiter de la reprise des affaires parce qu'elle aura été la mieux préparée après avoir été la plus atteinte.

L'HORTICULTURE

Etant donné la nécessité de ses nombreuses productions et la faible mise de fonds que requiert leur exploitation, l'industrie horticole est appelée chez nous à un développement plus considérable. Des progrès encourageants ont été accomplis dans le passé, mais principalement depuis le début de la dépression, non seulement sous le rapport du perfectionnement des méthodes

employées, mais également en ce qui concerne les étendues consacrées à ces diverses cultures qui, de 7,191 acres qu'elles occupaient en 1921, couvrent maintenant au-delà de 21,000 acres, ce qui représente une augmentation de plus de 200 pour cent, et ce en-dehors des superficies affectées aux jardins potagers, aux champs de navets, aux primeurs et aux pommes de terre dont l'étendue et les valeurs doublent presque celles des premières.

Nous marchons donc dans la bonne voie, c'est-à-dire vers une production qui sera un jour assez considérable pour alimenter amplement nos propres marchés et nous exemptera de faire annuellement des importations qui drainent notre argent hors des frontières de notre province. Ce résultat ultime, qui est du domaine des possibilités prochaines, nous l'obtiendrons principalement par la création de nouveaux centres de production, par l'intensification des rendements, et en améliorant la qualité des produits.

Cette qualité créera la demande, et une fois la demande obtenue, la production saura y répondre. C'est là l'un des principaux articles du programme que s'est tracé le Service de l'Horticulture de notre département.

La création de 8,700 jardins-ouvriers dans 36 villes et 53 villages de notre province, avec l'assistance du gouvernement n'a pas peu contribué à améliorer le budget de nombre de familles, ou à apporter un soulagement appréciable à celles que le chômage affectait. Si cette politique, en plus d'avoir procuré un secours matériel, a pu donner le goût du travail de la terre à des ouvriers qui en ignoraient le premier mot, ou encore réveiller dans le cœur d'anciens terriens — aujourd'hui captifs des villes — l'amour du sol et les induire à retourner au vififiant et fécond labeur d'autrefois, nous nous féliciterions doublement d'avoir consacré à cette initiative de nos officiers une part assez large de notre budget.

Nous avons voulu, dans le domaine horticole, amener les producteurs à récolter un maximum de produits sur un minimum de superficie. Un exemple, que nous pourrions la pomme de terre, illustre bien quelle économie de temps et d'argent peut représenter cette pratique judicieusement suivie. En 1920, nous consacrons 146,821 acres à la pomme de terre et nous récoltons un total de 10,647,574 qtx, alors qu'en 1933 nous obtenons 16,897,000 qtx avec une superficie de 144,421 acres, (chiffres officiels du recensement national).

Notre province compte près d'une soixantaine d'établissements de mise en conserve, dont le capital engagé est de \$4,760,319; elle exploite plus de 31,000 acres plantés en arbres fruitiers, dont 1,500,000 pommiers — soit une augmentation de près de 200,000 sur le total de 1921 — elle possède 177 champs de démonstration reconnus comme autant d'écoles pratiques et propres à promouvoir l'adoption des méthodes modernes de culture; elle poursuit des recherches expérimentales sur les tabacs à cigarette; elle entraîne aux bonnes pratiques agricoles plus de 2,000 fils de cultivateurs distribués en 69 cercles de jeunes agriculteurs, et elle maintient un important service de protection des vergers et des plantes.

Ce sont là quelques faits tangibles sur lesquels nous pouvons nous appuyer pour entrevoir avec confiance l'avenir de notre industrie horticole.

L'ECONOMIE RURALE

Nous trouvons enfin de nouveaux sujets de réconfort en considérant le travail accompli en 1933 par notre Service de l'Economie Rurale. Les petites industries rurales ont été dirigées et encouragées en vue d'amener un plus grand nombre d'individus à s'y intéresser et à retirer de leur exploitation des bénéfices additionnels aux revenus que procurent l'industrie animale et l'horticulture.

L'apiculture est peut-être la plus payante de ces petites industries. Elle marche constamment dans la voie du progrès et notre miel de trèfle blanc a conquis la faveur des marchés locaux et des consommateurs du Royaume-Uni. La demande est satisfaisante et nos apiculteurs ne négligent aucun sacrifice pour conserver la santé de leurs colonies et les prémunir contre les maladies, dont la loque américaine qui exerçait autrefois des ravages considérables.

Nos produits de l'éclair, après avoir fait le sujet de nombreuses recherches expérimentales, défient aujourd'hui toute concurrence. Fabriqués dans des conditions des plus hygiéniques, sous la surveillance d'officiers de notre département, ils sont l'objet d'une demande de plus en plus grande, chez nous et à l'étranger. L'introduction du sucre d'érable dans la préparation de divers tabacs à cigarette contribue maintenant à développer cette industrie.

L'Ecole Provinciale des Arts Domestiques, qui ne compte pas cinq années d'existence, a raison d'être fière des succès qu'elle a obtenus jusqu'à date. Les cours qu'elle donne sont de plus en plus suivis, et tous ceux qui visitent les diverses expositions d'arts paysans tenues en cette province s'accordent à constater que la technique s'est améliorée, que le goût s'est déve-

loppé, et qu'un art canadien se forme rapidement. Nos demeures rurales s'embellissent de draperies, de couverts, de tapis canadiens qui s'harmonisent avec le style de nos vieilles maisons, tandis que nous comptons par milliers des familles de cultivateurs maintenant habillées exclusivement de tissus fabriqués à la maison avec de la laine du pays ou du lin cultivé sur la ferme. Les surplus de cette production trouvent facilement preneurs parmi les touristes et nos populations urbaines. Grâce aux expériences faites dans le tannage des peaux de veau et de mouton, nous pouvons désormais trouver chez nous des cuirs convenables aux travaux de repoussage et de décoration. La fabrication des meubles rustiques, avec des bois de chez nous, prend une extension fort encourageante, et la préparation de teintures avec nos plantes se pratique de plus en plus et donne des résultats dont toutes nos fermières sont satisfaites.

Ce sont là autant de manifestations qui attestent que la petite industrie rurale est entrée dans une voie de développement qui ira en s'améliorant et en s'intensifiant, au fur et à mesure que nos cultivateurs et nos fermières réaliseront les avantages d'un ordre économique fait de travail, d'application et d'utilisation plus grande de toutes nos ressources, mêmes les plus modestes.

Les officiers du Service de l'Economie ont aussi exercé leurs activités en plusieurs autres champs d'action, notamment les fermes de démonstration, les enquêtes, l'organisation des concours de fermes, l'amélioration des pâturages, la coopération, la conquête de nos marchés de produits agricoles, etc.

Quarante-quatre fermes de démonstration ont été en opération dans la province l'an dernier, dont sept confières à l'attention des maisons d'enseignement rurales. Les beaux résultats qu'ont obtenus ces fermes dans les récents concours annuels du Mérite Agricole continuent de démontrer la valeur des méthodes préconisées par les techniciens qui ont la direction de cette organisation.

Actuellement, vingt-sept concours d'exploitation rationnelle des fermes fonctionnent en diverses régions de la province. Ces concours, d'une durée de cinq ans chacun, groupent un total de plus de 700 fermes. Leur but est d'amener les cultivateurs concurrents à améliorer leurs produits, à tenir une meilleure comptabilité, à pratiquer sérieusement le contrôle laitier, et à développer une ou des productions spéciales en rapport avec les aptitudes des intéressés et de leurs familles, de même que les conditions de milieu.

L'amélioration des pâturages a été encouragée par divers concours, et nos cultivateurs réalisent de plus en plus qu'en fin de compte une faible dépense pour l'achat d'amendements — engrais chimiques, chaux, marne, etc., — représente une économie par la production accrue qu'elle assure.

La coopération dans toutes ses manifestations est l'objet d'une attention suivie. L'orientation du mouvement coopératif a été principalement portée, en 1933, dans le sens de l'organisation paroissiale avec la buanderie comme centre des activités. Grâce à cet esprit, on a vu se former plusieurs buanderies coopératives, ce qui a amené en plusieurs cas la fusion de petites fabriques et contribué à la concentration de toutes les activités coopératives de la paroisse.

Enfin nos marchés ont été l'objet de recherches sérieuses au moyen de la statistique. Le but poursuivi est d'établir avec la plus grande précision possible les quantités de produits agricoles expédiés dans nos centres urbains, de même que les quantités consommées. Les données ainsi recueillies permettent aux autorités de guider le cultivateur avec assurance dans la production des lignes les plus susceptibles d'un écoulement certain, et à des prix avantageux.

Aucune force au monde ne pouvait empêcher la province de Québec de souffrir de la crise économique qui a déferlé sur le monde entier et qui a affecté tous les pays sans distinction. Tout comme les autres, nous avons vu les prix dégringoler, l'activité diminuer, la confiance fléchir, et le pessimisme se substituer à la belle confiance des années de prospérité. Mais nous nous sommes ressaisis, nous avons repris courage, et actuellement nous remontons la côte. Cette montée s'opère lentement, car les entraves sont encore nombreuses, mais elle s'accomplit sûrement parce que nous avons compris la nécessité de l'effort coopératif, de l'utilisation de toutes nos énergies, de l'achat chez nous, et surtout parce que nous avons réalisé que nous devions d'abord compter sur nous-mêmes pour assurer notre propre salut.

Prédire ce que sera l'année 1934 pour notre province serait téméraire. Mais en considérant le travail accompli en 1933, en tenant compte de la ténacité de nos populations rurales, des nombreux facteurs dont l'énumération serait trop longue, nous croyons pouvoir dire que l'Agriculture a tourné le coin dangereux en notre province, et qu'elle s'achemine de nouveau vers une ère qui sera faite non pas d'une prospérité éphémère conquise,

mais d'une aisance solide et établie sur une économie sagement ordonnée.

ADELARD GODBOUT,
Ministre de l'Agriculture
à Québec

NOUVELLES D'AUTREFOIS

Nous pouvons lire dans *L'Avenir du Nord*, à pareille époque,

IL Y A 35 ANS :

— M. J.-B. Rolland a été élu maire de notre ville par acclamation.

— Le parti libéral et toute notre province regrettent la mort de l'honorable docteur David Marsil.

— A un congrès de colonisation, M. l'abbé S. Rouleau fit l'éloge de Mgr Labelle en présence du lieutenant-gouverneur, de plusieurs évêques et d'une nombreuse assistance.

IL Y A 30 ANS :

— L'honorable H.-G. Carroll est nommé juge du district de Gaspé et son siège au cabinet est occupé par M. Rodolphe Lemieux.

— M. Noé Leclair, qui a été élu échevin du quartier Saint-Jean-Baptiste à Montréal, est le frère de M. Joseph Leclair, échevin de notre ville.

IL Y A 25 ANS :

— C'est avec un profond regret que *L'Avenir du Nord* annonçait la mort de Mme Art. Gagnon, mère de notre ami et distingué concitoyen, M. Thibault Rinfret, avocat, de notre autre ami et collaborateur, M. Fernand Rinfret, alors rédacteur en chef du Canada, et de M. Chs. Rinfret, de Montréal.

— Le 31 juillet 1879, M. le curé Labelle traversait la rivière au Diabole lorsque le pont s'est écoulé. Il fut alors précipité à l'eau au milieu des débris du pont. Il fut retiré par des gens qui se trouvaient sur les lieux. Il en fut quitte pour la peur et une baignade froide.

— L'honorable Adélard Turgeon donne sa démission comme ministre des terres de la Couronne.

M. Jérémie Décarie est nommé ministre de l'agriculture dans le cabinet Gouin. Il remplace l'honorable Jules Allard qui succède à l'honorable Ad. Turgeon au ministère des terres de la Couronne.

— Le nouveau conseil municipal se compose comme suit : Maire, M. S.-G. Laviolette; échevins : MM. E. Bertie, W. Danis, R. Castonguay, F. Filion, J.-D. Guay, H. Giraldeau, C.-E. Laflamme, J.-E. Parent.

— Le rapport de l'année 1908 démontre que la municipalisation du système électrique a été couronnée d'un véritable succès dans la capitale du Canada.

IL Y A 20 ANS :

— M. Henri Bourassa demande une commission royale sur les faits et gestes de notre législature depuis vingt ans.

— *L'Avenir du Nord* du 13 février 1914 annonçait la mort de Mme Boisseau, née Angélique Chagnon, décédée le 5 février, à l'âge de 72 ans. Elle était la fille de feu Godefroy Chagnon, notaire, et de feu Odile Prévoist, tante paternelle de feu Mme Jules-Edouard Prévoist, de Saint-Jérôme.

— Le terrible tremblement de terre de mardi dernier a jeté l'émoi dans notre ville. Pendant 1½ minute des vibrations très fortes furent ressenties, ébranlant sur leur base nos maisons et nos édifices publics. Ceci est survenu à 1½ hre P.M. Le lendemain, à 3 hres P.M., nouvelle petite secousse.

IL Y A 15 ANS :

— L'état financier de notre province au 30 janvier 1919, donné par l'honorable W. Mitchell, accusait un excédent atteignant le chiffre considérable de \$2,134,558.28.

— M. Henri Rolland accompagné de Mme Rolland est parti pour un voyage d'affaires à New-York.

IL Y A 10 ANS :

— Après quelques mois de maladie mourait un saint prêtre, un homme d'action et d'une très grande charité, dans la personne de Mgr Jules Massicotte, curé de la cathédrale de Trois-Rivières. Il était âgé de 51 ans. De 1897 à 1900 il étudia à Rome où il reçut le titre de docteur en théologie.

— On annonce deux changements ministériels à Ottawa à savoir : l'honorable Ernest Lapointe, ministre de la marine et des pêcheries, devient ministre de la justice; M. P.-J.-A. Cardin, député de Richelieu, succède à M. Ernest Lapointe.

— Plusieurs de nos marchands se plaignent que le commerce n'est pas florissant à Saint-Jérôme. La cause principale c'est que nos concitoyens négligent nos magasins pour aller faire leurs achats à l'étranger.

— Directive donnée par Mgr Gauthier au sujet de la danse. *La danse en soi n'est pas mauvaise, mais elle s'entoure nécessairement et continuellement de circonstances qui peuvent en changer la nature. Les danses modernes surtout sont certainement des occasions graves de péché. Les parents ont l'obligation d'empêcher le mal que commettent et auquel s'exposent leurs enfants.*

— M. Jules-Edouard Prévoist, député, reçoit d'un ancien camarade de classe demeurant à Calgary, Alberta, une souscription de \$10.00 au monument du Curé Labelle qui avait présidé à la distribution des prix au collège de Saint-Jérôme en 1884. Ce camarade est M. Alf. Fortier.

LE PROCES DE LA FEMME PAQUETTE

Ce fut un triste procès que celui de la femme Paquette, la mégère de Terrebonne, trouvée coupable aux Assises de cette ville, d'avoir infligé des blessures corporelles graves à sa fillelette Rolande, âgée de douze ans. Le jury rendit son verdict après deux heures de délibérations et le juge Louis Loranger, en promettant d'imposer la sentence lundi prochain, laissa entendre que la femme Paquette, condamnée au pénitencier, sera mise sous les soins des médecins, vu les doutes entretenus sur son état mental.

Que la femme Paquette ait enchaîné sa fillelette Rolande sur un lit et l'ait frappée ensuite avec un bâton, personne, même l'avocat et les témoins de la défense ne tenta de le nier, mais il n'en fut pas de même au sujet de l'état mental de l'accusée. La Couronne prétendait que la femme Paquette était intelligente à un degré suffisant pour être responsable de ses actes, tandis que la défense, au contraire, chercha à établir que l'accusée n'avait pas suffisamment conscience de ce qu'elle faisait endurer à sa fillelette pour qu'on l'en tînt responsable.

S'adressant au jury, après les avocats de la Couronne et de la défense, le juge Louis Loranger déclara que rien, chez l'accusée, ne démontrait une intelligence aussi bornée que le prétendait la défense. Dans la confession qu'elle fit à la police, la femme Paquette répondit d'une façon claire et précise, ce qui démontre qu'elle se rappelait ce qu'elle avait fait; et même, comme le dit l'avocat de la défense, en admettant qu'elle n'ait pas l'intelli-

Saveur naturelle du thé

THÉ VERT "SALADA"

'Frais des plantations'

gences plus développées qu'un enfant de neuf ans et deux mois, elle était suffisamment intelligente puisqu'un enfant est responsable de ses actes dès l'âge de sept ans.

Me J.-C. Marchand, avocat de la défense, se basa surtout sur le témoignage d'un de ses témoins, le docteur Alexandre Marcotte, de Montréal, pour demander que l'accusée fut acquittée à cause de son état mental. Toutefois, il ne s'attarda pas à demander que la femme Paquette fut remise en liberté, mais il conseilla au jury de recommander l'accusée à des parents ou aux autorités de la ville de Terrebonne, afin qu'elle soit confiée pour quelque temps aux médecins d'un hôpital d'aliénés.

Me Joseph Bélair, procureur de la Couronne, fit remarquer que l'on pouvait peut-être entretenir des doutes sur l'état mental de l'accusée, mais qu'elle était suffisamment intelligente pour être responsable de ses actes. Donc, il fallait la condamner mais en demandant qu'elle soit soignée.

Le juge Loranger souligna qu'il valait peut-être mieux de trouver l'accusée coupable, vu qu'il n'était sûr, en lui donnant la liberté, qu'il se trouverait quelqu'un pour la faire admettre où elle devrait être. Après tout, il est légitime de la trouver coupable puisque, si l'on pèse les faits, on constate qu'elle savait faire souffrir sa fillelette en l'enchaînant et en la frappant avec un bâton.

Quelle meilleure PREUVE de QUALITÉ ?...

...LA PLUS GRANDE VENTE AU CANADA

En toute sincérité, nous croyons qu'il n'existe pas de meilleur gin geneva que le Melchers CROIX D'OR.

Il est fait de grains de choix; l'âge en est attesté par le Gouvernement Fédéral, et l'art et l'expérience du manufacturier garantissent une qualité uniformément excellente. Le fait indiscutable est que les Canadiens le préfèrent de beaucoup à tout autre gin.

Le GIN CANADIEN Authentique GENEVA

MELCHERS CROIX D'OR

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED

Distilleries: Berthierville, Qué. Bureau-Chef: Montréal, Qué.



10 onces \$1.00
26 onces 2.30
40 onces 3.30



AVEZ-VOUS remarqué que nos jours heureux sont ceux où nous jouissons d'une bonne santé?

Augmentez ce bonheur, pour vous et pour votre famille. Conservez la santé qui est votre partage. Ajoutez à vos jours ensoleillés.

La constipation ordinaire est l'ennemi le plus redoutable de la santé. Elle peut faire perdre l'appétit et l'énergie. Assurément, elle détruit l'enthousiasme! Cependant on la bannit en mangeant une savoureuse céréale.

Les épreuves du laboratoire démontrent que le Son Kellogg ALL-BRAN fournit les "matières inassimilables" et les vitamines B qui soulagent la constipation ordinaire. En plus, il contient du fer pour le sang.

Les "matières inassimilables" du Son ALL-BRAN agissent comme les légumes feuillus. Combien de traitements au moyen d'une céréale, partie à servir, est-il plus agréable que l'absorption de remèdes brevetés? Deux cultures à coup, par jour, suffisent ordinairement, ou à chaque repas, dans les cas chroniques. Si ce traitement n'agit pas, consultez votre médecin. Fabriqué par Kellogg, à London.

Le "Son Kellogg ALL-BRAN" est une céréale qui agit comme les légumes feuillus.

Appétissantes variétés de pain faciles à faire avec les

GATEAUX de LEVAIN ROYAL

LES Gâteaux de Levain Royal font toujours lever la pâte à la perfection et donnent chaque fois des résultats certains. C'est parce qu'ils sont enveloppés dans le papier ciré, hermétiquement et séparément. Ils vous arrivent en parfait état et peuvent se conserver des mois. Considérés depuis plus de 50 ans comme standard de qualité, les Gâteaux de Levain Royal sont employés dans 7 familles canadiennes sur 8 où l'on fait usage de levain sec.



GRATIS! Le Livre Culinnaire du Levain Royal pour consulter quand vous cuisinez à la maison. Contient 25 recettes éprouvées! Ecrivez à Standard Brands Ltd., Fraser Ave. & Liberty St., Toronto, Ont. Demandez aussi la brochure "Le Chemin Royal vers la Santé."

ACHETEZ DES PRODUITS CANADIENS

NOUVELLE-FEUILLETON

L'HISTOIRE
DU MAUDIT

PREMIERE PARTIE

J'avais seize ans quand j'appris l'histoire du "Maudit". C'est ma grand-mère paternelle qui la raconta, un soir de juillet, sous les grands arbres qui se dressent à la devanture de la vieille maison de pierre, à un groupe de voisins venus, comme le voulait une habitude, se reposer en commun après la journée faite. Je m'en souviens comme si c'était d'hier. La chaleur écrasante de la journée s'oubliait peu à peu sous les bouffées de brise qui venaient par instants, tels des coups d'éventail. Devant nous, la route qui s'allongeait en ruban, puis de l'autre côté, le lac qui formait, à cause des écluses du moulin Monk, la Rivière-aux-Chiens, (de son vrai nom, la rivière Marie-Thérèse) dont la surface se plaisait à retenir tout le bleu du firmament, taché ici et là par des touffes de joncs qui ressemblaient dans le soir à de minuscules îles flottantes.

Ma grand-mère avait ce don de conter des histoires. Elle en savait de touchantes, de pieuses, de terribles, sur tous les genres, sur une foule de faits, et elle mettait tant d'âme à les raconter ! Celle-ci, dont je n'ai pas oublié les grandes lignes, sera le thème d'un court roman-feuilleton de trois semaines qui trouvera, je crois, auprès de mes lecteurs, cette même sympathie dont tant de fois ils ont bien voulu me gratifier.

* * *

Le "Maudit" ! Paul Leroy n'avait plus d'autre nom, et toute la population du village de N... voire même les enfants, avaient perdu la mémoire de son véritable nom et ne le désignait plus que sous ce terrible sobriquet. Au moment où commençait cette histoire, il pouvait avoir vingt-sept ans. C'était un beau jeune homme de moyenne taille, avec des cheveux noirs sur un front large et presque aristocratique, un nez droit aux narines passionnées, l'air sauvage et craintif, et sur tout le visage je ne sais quoi de triste, de désespéré. Mais pour qui considérait cette figure un moment de plus constatait que ce visage offrait ce singulier contraste d'être à la fois jeune et vieux. Il avait ce que nommerait Victor Hugo la physiognomie blême, physionomie qui était la surface d'un étrange état intérieur, la résultante d'un composé de contradictions, les unes pour le bien, les autres pour le mal, la révélation d'un être, mi-humain, mi-sauvage, pouvant s'attendrir comme une mère ou déchirer comme un tigre. Ses yeux bistrés criaient par moments une douleur immense, et dans d'autres, déterminaient une résignation de martyr. Jamais il ne souriait : son sourire était figé. Deux rides profondes, taillées en arc du nez à la bouche, semblaient les lits naturels des larmes qui, en roulant le long du nez, étaient venues trop souvent présenter leur amertume aux coins des lèvres. Il parlait peu : le fait est qu'on ne lui parlait jamais. Reclus, connu mais fuyé sans cesse, méprisé, haï, il portait ce nom qui pesait sur lui comme un plomb : le "Maudit".

D'où venait ce nom ? Nous l'expliquerons. Qui le lui avait donné ? Tous et chacun dans le village. Nous ne pouvons préciser qui le premier le lui avait décerné. A vingt et un ans, alors qu'il nettoyait un fusil, il tua sa mère. Cet accident donna naissance à une foule de commentaires. Il se défendit magistralement bien : le coup était parti accidentellement. La population disait : Il a tué sa mère. On disait qu'entre le fils et la mère souvenant fois des disputes s'élevaient des questions d'argent. La veuve possédait quelque quatre mille dollars, fortune très respectable dans le temps. Après une enquête serrée qui eut son écho aux assises, il fut déclaré non-coupable. Il revint au village, mais de bouche en bouche, on avait commenté son cas si bien qu'on déclarait partout : "Il a tué sa mère pour son argent !"

La cour mère la majeure partie de l'héritage. Avec ce qui restait, il se bâtit sur la grande rue, une petite maison à deux étages, entourée d'un jardin qu'il cultiva, et dès lors

ne sortit que pour aller à l'église. Les jours de fête, sitôt après la messe qu'il entendait à l'arrière de la nef pour mieux fuir à l'île, M... est, il gagnait les bois voisins, pêchait la truite, chassait le chevreuil l'automne, et les jours de mauvais temps s'enfermait au logis et lisait. Il était instruit et il s'instruisait chaque jour. Il n'ignorait pas qu'on le nommait le "Maudit". De là, sa gêne à se montrer en public. On disait : Il ne sort pas, les remords le hantent ! Cette vie de concentration le fit vieillir. On murmura alors : Il maigrit, les remords le dévorent ! Il vieillait tard le soir. Jusqu'à une heure du matin souvent. Ces veilles continuées suscitèrent des commentaires. Un soir, deux jeunes garçons se hissèrent jusqu'à la fenêtre pour voir ce qui se passait. Ils virent le "Maudit", à genoux sur le plancher, récitant son chapelet. Ils revinrent perplexes.

Tous les soirs il priait ainsi. Pour qui ? Pour sa mère. Il l'avait aimée, sa mère, profondément. Ce coup de fusil dont involontairement il était l'auteur, combien il l'avait regretté ! Chaque soir, il égrenait son chapelet, priant pour le repos de sa mère, et avec une naïve pitié demandait à Dieu de ne pas l'abandonner quand tous l'abandonnaient.

Le curé du village ne l'avait pas abandonné, du moins dans ses prières. C'était un saint homme que l'abbé Rochon. Dans son village et à dix lieues à la ronde, il passait pour tel. Cette réputation s'appuyait d'ailleurs sur plusieurs motifs qu'il nous faut souligner. L'année d'avant, il avait classé les démons qui menaient le sabbat dans une maison du sixième rang. On lui prêtait de plus diverses conversations avec le Sacré-Cœur pour qui il professait un culte particulier. En troisième lieu, il avait fait un miracle, et comme un miracle vient toujours de Dieu, son opération exige de son auteur la sainteté. C'était l'argument général. La rivière avait débordé, à cause d'une débâcle aussi promptement que terrible, et menaçait de submerger les premières maisons du village. L'eau montait dans des proportions effrayantes, et toute la population reculait devant ce flot montant. Le curé vint sur les lieux, pria, longuement le Ciel, recita des prières dans un petit volume gris comme le ponce, puis au nom de Dieu commanda aux eaux de se retirer. En moins de trois heures la rivière était rentrée dans son lit. Inutile d'ajouter qu'après ceci tout ce que faisait le curé était considéré comme bonne action et tout ce qu'il disait était accepté d'emblée par toute la paroisse.

Or, le curé constata un jour qu'il y avait quelque chose qui n'allait pas chez Paul Leroy. Seul, le curé avait respecté ce nom. Il avait l'habitude de s'assurer chaque dimanche de la présence de Leroy au sacrifice de la messe. Ce dimanche-là, il ne le vit pas. C'était en juillet, un après-midi de dimanche. Toute la grande rue le vit frapper à cette maison où jamais personne ne frappait. On survilla sa sortie. Elle n'eut lieu que trois heures plus tard. L'abbé Rochon oublia ses vœux. Le saint prêtre avait considéré avant tout que le "Maudit" avait une âme, et son rôle de prêtre le curé Rochon le comprenait à fond. Il avait écrit sur une grande feuille de papier qu'on retrouvait dans un des tiroirs de sa table de travail, après sa mort, ces quelques phrases bien significatives :

"Dieu a créé toutes les âmes. Par conséquent Dieu les aime toutes. Puisque le prêtre représente Dieu, il est de son devoir de prendre soin des âmes. A celles qui sont resplendissantes comme le soleil, il les conseillera de garder cette splendeur. A celles qui sont sombres comme de l'encre, il ira avec tout son cœur, toute son âme, afin de les ramener à la beauté du jour. Ce n'est pas à ceux qui rient ou qui chantent que doit aller le prêtre, mais à ceux qui se lamentent et qui pleurent."

C'est probablement à cause de cet évangile qu'il se rendit chez le "Maudit". Il le trouva abattu et triste.

— Mon cher ami, dit le curé, je suis venu vous voir...

— Vous êtes le seul qui ait franchi cette porte comme le premier à me dire : mon ami. Vous le faites, vous, par devoir...

— Par amitié, corrigea l'abbé Rochon. Mon devoir est de veiller

sur toutes les âmes. Vous en avez une. Mon amitié va à ceux qui souffrent. Vous souffrez ?

— Beaucoup, je le sais. Je viens savoir vos peines, vos chagrins. Vous savez qui je suis. Vous n'avez pas d'amis, dites-vous ? Je suis le vôtre. Ce que vous me direz, ajouta-t-il en désignant son cœur, c'est ici que je le garderai. Vous avez confiance en moi, au moins ?

— Monsieur le Curé, je suis bien malheureux. Vous savez ce que l'on dit de moi...

— Laissez-les dire !
— A l'insu, c'est la tête basse que je fais mon travail. Dans la rue, les enfants me lancent des injures. A l'église, le dimanche, on me regarde avec dédain.

— Laissez-les faire, répéta le prêtre.

— Monsieur le curé, j'ai voulu m'en aller, quitter le village, mais voyez-vous, je suis né ici, j'ai grandi ici et il y a le cimetière où repose ma mère... J'y vais parfois le soir, à la brumante, pour ne pas qu'on me voie. Car on dirait : Il va insulter sa mère jusque sur sa tombe ! On dit que je l'ai tuée, que j'ai fait exprès... C'est faux. Je l'aimais, ma mère ! Des mauvaises langues ont inventé des tas d'histoires... Et puis, on m'a nommé le "Maudit". Quel nom ? Maudit ! C'est mon nom, le seul nom qui me reste : on a rayé l'autre. Quand je passe, on dit : Voilà le Maudit ! Les enfants s'écartent sur mon passage et j'entends même des tout petits murmurer : le Maudit ! A l'insu, on s'éloigne de moi comme d'une chose horrible.

L'as un mot de personne, je reviens seul, toujours seul, le visage tourné vers le trottoir. A l'église, là où doivent, en face de Dieu, s'oublier toutes les haines, tous les mépris, toutes les injures, l'autre jour, quand vous avez dit en parlant de l'enfer : "Va-t'en, maudit, au feu éternel..." mes voisins me regardaient avec un air qui semblait dire que ce serait ma place... Maudit ! Ce nom m'écraie... Il y a des fois, j'ai des idées de suicide qui me passent par la tête. Ce serait vite fait. Un coup de fusil, un plongeon du haut du pont de la Rafale... Je serais débarrassé...

— Pas ça, interrompit le curé en le regardant fixement. Vous n'avez pas le droit de faire cela. Vous souffrez sur la terre, le bonheur vous attend là-haut.

— Maudit ! je le vois partout ce mot. Dans mes rêves, ici et là, dans les livres que je lis... Parfois ma pensée me le représente si plein d'horreur que je me hais moi-même...

— Je vous comprends. Espérez, Paul Leroy, il faut espérer.

— Quel espoir peut avoir Paul Leroy ? Quand il a pour remplaçant son nom, un surnom qui tinte comme le mot enfer... Quel espoir m'apportez-vous ? Comment voulez-vous que je m'en débarrasse de ce nom qui me suit comme une tache ? Enlevez-le, c'est pour moi l'avenir... Espérer dans l'avenir ? Je le vois sombre, noir, terrible... Puis vivre encore comme ça, des années et des années, voir le soleil qui fait le bonheur des autres et mon désespoir à moi, vivre dans le mépris général, haï de tous, foulé aux pieds comme un ver, porter la responsabilité d'un acte que je n'ai pas commis et qui me condamne, être dans son jardin et entendre encore ce nom qu'on vous lance par-dessus la clôture, aller à la messe et prier Dieu et se tenir caché près des bénitiers, être rayé de la vie, des plaisirs, de la société, n'avoir aucun ami à qui causer ou dire ses peines... Et vous voulez que j'espère ? Je n'ai jamais volé. Je n'ai jamais causé de tort à personne. Etais-je, avant qu'elle meure, un coureur de tavernes, un débauché, un libertin ? Il a fallu que cela arrive. J'ai de l'amour plein le cœur. J'aimerais. Qui pourrait m'aimer ? Qui pourrais-je aimer ? Monsieur, il n'y a que lui qui m'aime, dit-il en désignant le chien qui dormait sur un tapis, et encore, s'il avait la raison, peut-être me haïrait-il aussi ? Lui seul ne m'a pas abandonné, et pourtant ça n'a pas de cœur, un chien.

— Moi non plus, je ne vous abandonnerai pas, dit le curé.
— Pardon, monsieur le curé, si je me suis mal exprimé. Je suis content maintenant. Je me sens soulagé. Que ça fait du bien de vider son cœur parfois ! Voyez-vous, ce serait mon rêve, me marier, avoir une bonne femme, avoir une couple de petits, pour égarer, pour ensoleiller cette maison... J'avais des petites amies à vingt ans. Ce n'est pas mon visage qui a fait fuir l'amour, mais le nom que je porte, toujours mon nom... Tenez, il faut que je vous dise. Je parle parfois à Juliette Ducloux. Nos deux jardins se touchent. Elle a de la sympathie pour moi, je le sais. Mais de là à devenir ma femme, il y a un abîme. C'est la seule jeune fille à qui j'ai parlé depuis deux ans. Mais ne parlons plus de cela, monsieur le curé.

— Mon ami, dit le prêtre, vous m'avez conté vos peines. Demain soir, à sept heures, je viendrai vous prendre. Nous ferons ensemble une promenade. Je vous donnerai la réponse à ce que vous m'avez dit. Vous vous êtes épanché : demain je vous donnerai mon conseil. Espérez dans la vie, espérez dans l'amour. Rien n'est perdu pour vous. Je vous bénis.

Jusqu'au trottoir, Paul Leroy re-

SHAWBRIDGE

— Dimanche dernier notre club rencontrait un club de Saint-Jérôme formé pour la circonstance. Ce dernier fit preuve de courage, mais il n'était pas de force pour nos joueurs.

Le score final fut de 7 à 1 pour nous. Les trois qui s'acquittèrent bien de leur tâche en comptant les points furent : Patrice Bouvrette, Paul Renaud, T. Heavers.

— Mercredi dernier, nous avions, sur la patinoire locale, une grande mascarade. Les costumes étaient assez originaux. Le premier prix fut décerné à Miss Bennett et le 2^e à M. Harding. Un prix pour les enfants fut obtenu par Miss O. Cleary. Un souper aux "beaux" fut servi ensuite chez M. J. Dumesnil, vers les 10 heures. Tout était au profit du "Ladies Aid".

— Samedi dernier, nous recevions la forte équipe du "Boys Farm". Un beau jeu fut offert des deux côtés. Malgré tous nos efforts nous avons été obligés de baisser pavillon. Le score fut de 2 à 1 pour nos adversaires.

— Dimanche le 11 février, nous recevions l'équipe de "Saint-Sauveur". Bon club, avec beau jeu, mais nous leur concédons indirectement la partie. Le score fut de 5 à 3 pour eux. A titre de club débutant, nous leur avons concédé deux points doteux. Voici les trois héros de la partie qui comptèrent : MM. Bars, P. Renaud, P. Bouvrette. Nous tenons à remercier nos adversaires pour leur visite.

— Samedi soir prochain le 17 nous recevrons un autre club du Nord le "Mont-Rolland". Qu'on se le dise.

— Shawbridge Improvment a tenu son assemblée pour encourager les "skieurs" à venir dans notre localité. Il fut voté un bonus pour terminer le saut pour samedi à la montagne Morin.

— Mlle Yvette Blondin recevait dernièrement d'une partie de cartes : Étaient présents : MM. et Mmes Michel Blondin, Menaspice Richer, Mlle Lucienne Raymond, Elise et Dionide Charrette, Lucile et Rose Blondin, Simone Sigouin, Mésia Richer et Yvette Renaud, MM. François Cyr, Lionel Clavel, Armand et Gaston Sigouin, Ernest Rolland, Camille, Gérard et Roger Richer, Téléphone Machabée, René Ménard, Rolland Raymond, Josephat et Paul Guénette, Paul-Emile Lesage, Jean et Arthur Blondin. Tous se retirèrent avec un bon souvenir de leur partie.

ST-FAUSTIN STATION

— Les opérations dans les bois ont été fortement compliquées par la quantité de neige tombée en novembre et décembre et la plupart des contracteurs finiront plus tard que les années précédentes.

— M. Cecil Hart est venu passer quelques jours au Camp Riopel et, durant son séjour, il a fait des arrangements pour une rencontre, à l'Arène Mont-Royal, entre le Saint-Faustin et ses All Stars. L'an dernier le All Stars gagna 6 à 4. Cette année ?? Ne croyez-vous pas, messieurs les joueurs, que le Saint-Faustin devrait prendre sa revanche ? Aussi, donnez un gros effort d'ici là pour devenir redoutables même pour des "All Stars".

Dimanche le 11, le Carling vint rendre sa visite au Saint-Faustin et, après une période supplémentaire, Saint-Faustin gagna la partie par le score 4 à 3. Durant les premières vingt minutes, après une mêlée, les joueurs de Saint-Faustin croyant à un hors jeu arrêtaient et ne firent pas d'opposition à Coupal qui logea la rondelle dans le filet... ça arrive ces choses-là. Cadieux, Coupal et Lachapelle comptèrent pour le Carling.

Gaston Levert, sur une passe de Léo Despatie, Rolland Levert sur une passe de Jacques Demers, Jacques Demers sur une passe de Rolland Levert, et Donat Boivin sur une passe de Despatie et de Gaston Levert, comptèrent pour Saint-Faustin. C'est une victoire méritée. Sur la défense du Carling il y avait Louis-Marie Lachapelle (220 livres) qui n'oublie pas d'aller compter à chaque partie. C'est un vétérinaire qui est encore là.

Dimanche prochain, le 18, nous aurons la visite du club Nantel. Ce sera peut-être la dernière partie de la saison si le printemps arrive vite comme cela est probable.

conduisit l'abbé Rochon. Le prêtre prit la grande rue sous l'œil observateur de tous ses paroissiens en repos sur leurs vérandas. Il saluait à droite, à gauche, le sourire aux lèvres. Il venait de faire une grande action. On chuchotait de porte en porte : "Si l'abbé Rochon est allé voir le "Maudit", c'est qu'il a des raisons." Cette visite du curé au paria du village fit le sujet de toutes les conversations, pendant que Leroy oubliait ses misères, s'endormait en pensant à l'avenir, au bonheur, à l'amour.

(À suivre)

MONT-LAURIER

— Mardi, le 13 février a eu lieu, en la cathédrale de Mont-Laurier, le mariage de Mlle Diana Walsh avec M. Aldéric Desloges.

— MM. Philippe Rouleau, Henri et Alfred Chartrand sont partis pour un long séjour à Montréal.

— Mlle Régina Brisebois est revenue d'un voyage d'un mois à Ferme-Neuve.

— M. Xavier Courtemanche est en visite chez ses enfants.

— M. Jean Brisebois est parti pour Montréal, Saint-Jérôme et Sainte-Adèle.

— Sa Grandeur Monseigneur J.-Eugène Limoges, accompagné de M. l'abbé Jutras, supérieur du Séminaire de Mont-Laurier, est parti pour un voyage en Terre Sainte.

— Mlle Lucile Forget en visite à Ferme-Neuve.

ASSEMBLEE
ANNUELLEDE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
DES ÉLEVEURS DE LA
PROVINCE DE QUÉBEC

L'assemblée annuelle de la Société Générale des Éleveurs de la Province de Québec et de ses cinq filiales : les Sociétés d'Éleveurs de Chevaux Canadiens, de Chevaux Percherons, de Bovins Canadiens, de Pores et de Moutons auront lieu à Québec, à l'Hôtel Victoria, au cours de la semaine du 18 février, 1934.

A cette occasion il y aura aussi réunion des membres du Syndicat des Éleveurs du District de Québec et des membres du Bureau de Direction des cinq Sociétés ci-haut mentionnées.

Nous indiquons ci-dessous l'heure et la date de chacune des assemblées qui auront lieu au cours de cette semaine :

LE MARDI, 20 FEVRIER

2.00 hres P.M. — Assemblée annuelle des membres du Syndicat des Éleveurs du District de Québec.

5.00 hres P.M. — Assemblée spéciale des membres des Bureaux de Direction des Sociétés d'Éleveurs de Chevaux Canadiens et de Chevaux Percherons, de la Province de Québec.

8.00 hres P.M. — Assemblée spé-

ciale des membres du Bureau de Direction de la Société des Éleveurs de Moutons de la Province de Québec.

LE MERCREDI, 21 FEVRIER

9.00 hres A.M. — Assemblée annuelle des membres de la Société des Éleveurs de Chevaux Percherons de la Province de Québec.

1.30 hre P.M. — Assemblée annuelle des membres de la Société des Éleveurs de Chevaux Canadiens.

3.30 hres P.M. — Assemblée annuelle des membres de la Société des Éleveurs de Moutons de la Province de Québec.

8.00 hres P.M. — Assemblée spéciale des membres du Bureau de Direction de la Société des Éleveurs de Bovins Canadiens.

9.00 hres P.M. — Assemblée spéciale des membres du Bureau de Direction de la Société des Éleveurs de Pores de la Province de Québec.

LE JEUDI, 22 FEVRIER

9.00 hres A.M. — Assemblée annuelle des membres de la Société des Éleveurs de Bovins Canadiens.

1.30 hre P.M. — Assemblée annuelle des membres de la Société des Éleveurs de Pores de la Province de Québec.

3.00 hres P.M. — Assemblée annuelle des membres de la Société Générale des Éleveurs de la Province de Québec.

7.30 hres P.M. — Dîner en l'honneur de M. Arsène Denis, Président actuel de la Société Généra-

le des Éleveurs de la Province de Québec et l'un de ses fondateurs. — Présentation des coupes offertes par les Sociétés des Éleveurs de Bovins Canadiens et de Pores.

L'ANNONCIATION

— Mlle Cécile Péclet est allée à Montréal pour un mois.

— Mlles Noëmi et Lucille Cartier sont à Montréal pour un quinzaine.

— M. et Mme Grenier, du Mont-Laurier, sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Bélanie Charrette.

— Mme Evariste Forget, de Mont-Laurier, est pour quelques jours chez ses parents.

— Mme A. Brown, de Montréal, était en fin de semaine chez Mme B. Write.

Maux de Gorge
Double
Traitement
La double action
de Vicks (inhalé et absorbé) les
soulage vivement.

VICKS
VAPORUB
Pour Tout Refroidissement

"IL N'EST POINT DE
BONHEUR SANS NUAGE"

... mais le Gin de Kuyper fait
briller le soleil à travers
les nuages.

**1⁰⁰ la bouteille de
10 onces**
2⁵⁰ la bouteille de 26 onces
**3⁵⁰ la bouteille de
40 onces**

"Cette Réelle Saveur
de Hollande"

**GIN
de KUYPER**

**EN VENTE AU CANADA
DEPUIS PLUS DE 100 ANS**

Mélangé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de
JOHN DE KUYPER & SON, DISTILLATEURS
Rotterdam, Hollande. — Maison fondée en 1695.

Conseil d'Administration

PRÉSIDENT

SIR CHARLES GORDON, G.B.E.

Président du Conseil et Président, Dominion Textile Company, Limited

VICE-PRÉSIDENTS

H. R. DRUMMOND

Administrateur, Canada & Dominion Sugar Co., Limited

LE MAJ.-GÉN. L'HON. S. C. MEWBURN, C.M.G.

Vice-Président, The Huron and Erie Mortgage Corporation

D. FORBES ANGUS

Président canadien, Standard Life Assurance Company

J. W. McCONNELL

Président et Directeur-Gérant, St. Lawrence Sugar Refineries, Limited

LT.-COL. HERBERT MOLSON, C.M.G., M.C.

Président, Molson's Brewery, Limited.

W. A. BLACK

Président, The Ogilvie Flour Mills Company, Limited

HAROLD KENNEDY

Administrateur, Johnson's (Asbestos) Company

A. O. DAWSON

Président, Canadian Cottons, Limited

L'HON. HENRY COCKSHUTT

Président du Conseil et Président, Cockshutt Plow Company, Limited

W. N. TILLEY, C.R.

Avocat, de la firme Tilley, Johnston, Thomson and Parmeter

E. W. BEATTY, C.R.

Président du Conseil et Président, Canadian Pacific Railway Company

SIR FREDERICK WILLIAMS-TAYLOR

Ancien Directeur-Général de la Banque de Montréal

F. E. MEREDITH, C.R.

Avocat, de la firme Meredith, Holden, Heward & Holden

L'HON. PATRICK BURNS

Président du Conseil, Burns & Company, Limited

L'HON. THOMAS AHEARN, C.P.

Président, Ottawa Light, Heat and Power Company, Limited

ROSS H. McMASTER

Président, The Steel Company of Canada, Limited

C. F. SISE

Président, The Bell Telephone Company of Canada

DIRECTEURS-GÉNÉRAUX

W. A. BOG — JACKSON DODDS

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

Capital, \$36,000,000 Réserves et Profits non répartis, \$39,585,451
Actif Total, \$768,535,908SERVICE DE BANQUE MODERNE ET EFFICIENT
... fruit de 116 années de fructueuses opérations

DE FAIT, il vous en prend pour moins de 1¢ de Poudre à Pâte "Magic" pour réussir un gros gâteau à 3 étages. Et songez qu'elle vous assure des résultats satisfaisants chaque fois ! Faut-il s'étonner ensuite si les plus grandes autorités culinaires au Canada vous conseillent de ne pas risquer l'usage de poudre à pâte médiocre ? Cuissez avec la "Magic" et soyez certain !

MAGIC
FABRIQUÉE AU CANADA



"NE CONTIENT PAS D'ALUN." Cette déclaration sur chaque boîte est votre garantie que la Poudre à Pâte "Magic" ne contient ni alun, ni aucun ingrédient nuisible.

NOTRE BELLE PROVINCE

LA SAISON DU CARNAVAL.

C'est pendant la saison du carnaval qu'il est particulièrement intéressant de visiter le Canada-français.

Dans presque toutes les villes, les organisations sportives mettent en marche l'exécution d'un programme sportif fort élaboré.

Les clubs de hockey sont à leur meilleur et la course au championnat se dessine plus nettement et fouette l'ambition des joueurs. Le public supporte avec plus de vigueur, plus d'enthousiasme encore, les écus de son choix.

Les clubs de raquette multiplient leurs démonstrations extérieures et les courses succèdent aux parades, aux promenades aux flambeaux, aux excursions avec drapeaux et corps de clairons.

Les différents costumes sont jolis et d'un effet réussi. Le public aime voir défiler nos raquetteurs, gais lurons et bons enfants, entendre leurs refrains joyeux.

Les amateurs de ski ont également leurs admirateurs, qu'ils fassent le saut périlleux, toujours gracieux, ou que les skieurs, en pelotons, dévalent des flancs d'une colline ou sortent subitement d'un grand bois de pins vert sombre pour teinter la neige blanche des couleurs brunes ou vives de leurs costumes.

Nos patinoires sont couvertes de patineurs qui se balancent mollement, courent ou virevoltent suivant l'heure ou le programme tracé.

Sur nos rivières, les courses de chevaux attirent toujours un nombre considérable d'amateurs ou de parieurs, partisans indéfectibles de tel ou tel cheval local de certaine capacité de vitesse.

Le "tramping", le "camping" ont leurs amateurs qui préfèrent ce genre de sport à tous les autres.

Et le curling donc et ces balayeurs enrégimés qui supportent la position convoitée près du but et calculent les points par anticipation.

Les courses d'attelage de chiens esquimaux, les courses d'endurance en raquette, en ski, ou en patin, tous les sports se pratiquent dans notre province pendant la période du carnaval et c'est très agréable d'y prendre part tout au moins comme spectateurs.

Les touristes doivent se faire un devoir de participer aux fêtes nombreuses et variées que le carnaval fait naître chaque hiver. Elles sont récréatives et réconfortantes.

Que les touristes assistent aux fêtes du Carnaval soit à Montréal, soit à Québec, ou ailleurs, ils sont certains de s'amuser assurément.

La récolte de pommes de terre en 1933, qui se chiffre par 41,542,000 quintaux, accuse une augmentation de 2,126,000 quintaux, soit 5 pour cent sur celle de 1932 qui était de 39,416,000 quintaux.

L'étendue totale en récolte de grande culture dans les réserves indiennes est de 215,331 acres contre 223,405 acres en 1932; 217,711 acres en 1931 et 201,185 acres en 1930.

Offre d'essai gratis DE KRUSCHEN

Si vous n'avez jamais essayé Kruschen — faites-le maintenant à nos frais. Nous avons distribué un très grand nombre de paquets "GIANT" spéciaux, qui vous permettront de juger par vous-même combien notre prétention est juste. Demandez, à votre pharmacien, le nouveau paquet "GIANT" à 75c.

Ceci comprend notre bouteille au prix régulier de 75c. ainsi qu'une bouteille d'essai — dose suffisante pour environ une semaine. Ouvrez d'abord la bouteille d'essai, prenez-en. Si, ensuite, vous êtes absolument convaincu de l'efficacité de Kruschen n'est pas telle que nous le prétendons, la bouteille régulière qui reste est aussi bonne que lors de son achat. Rappelez-la. Votre pharmacien est autorisé à vous remettre immédiatement votre 75c. et sans discussion. Vous aurez essayé Kruschen, gratuitement, à nos frais. Rien de plus raisonnable, n'est-ce pas ? Fabriqué par E. Griffiths Hughes Ltd., Manchester, Angleterre (Fondée en 1756). Importateurs: McGillivray Bros., Ltd., Toronto.

AU CERCLE D'ETUDES DE LA DURANTAYE

FEMME D'USINE OU FEMME DE CUISINE ?

Jeune homme, qui veux-tu pour épouse ? Choisis-tu pour compagne de ta vie, la femme qui s'est ruinée à l'usine ou bien la vraie femme de cuisine ?

C'est, pose sous forme de question, un débat sur le travail des femmes dans les manufactures. Et cette question fut débattue au "Cercle de la Durantaye", à la réunion d'études du 5 février.

La soirée était présidée par M. l'abbé Paul Labelle, aumônier du Cercle. Les juges étaient M. l'abbé H. Thinel, séminariste, MM. René Gauthier et Roger Blais. M. Louis Lauzon agissait comme président de la discussion.

Il ressort du débat que la femme idéale est celle qui a fait l'apprentissage de son rôle d'épouse et de mère à la maison paternelle, à l'abri de tous les dangers, que bien souvent apporte le contact des travailleurs.

MM. Gérard Vermette et Philippe Corbeil argumentent longuement en ce sens. La femme qu'ils préfèrent est celle qui a appris chez elle tout ce qui est nécessaire à la vie de ménage: l'art culinaire, l'économie, et la pratique de la vertu.

a) A l'usine, qu'apprennent-elles qui soit utile tant soit peu au bon fonctionnement de la maison ? Rien. Elles ne se soucient guère de la cuisine, laissant ce soin à la maman ou à la maîtresse de pension.

b) Bien plus, elles s'habituent à dépenser: "La plupart des jeunes filles, quand elles ne sont pas forcées par les nécessités de travailler à la manufacture ou de verser leur salaire entre les mains de leurs parents, paient leur petite pension et emploient le reste à s'acheter des robes, des chapeaux, etc... A la maison, elles apprennent à faire une cuisine non seulement excellente, mais économique..." M. Ver-

mette connaît une personne qui, grâce à des recettes dont elle a appris le secret, peut, avec une livre de fleur d'avoine, préparer de la "soupe" pour un mois !!!

c) M. Lalonde, lui aussi, aime la femme de cuisine, et il a sur elle une bonne opinion. Il demande à l'exprimer. Cette femme, dit-il, est plus pieuse. Une fois sa besogne terminée, elle va souvent, dans la journée, prier à l'église. N'est-ce pas vrai, monsieur le bédouin ? Or, la piété ne nuit en rien du tout. Au contraire !

MM. Alfred Morin et Louis Blanchard avaient assumé de combattre la femme de cuisine. Félicitations pour leur hardiesse !... et pour leur habileté oratoire !

Les voici aux prises avec MM. Vermette et Corbeil.

a) "Vous dites que les filles, à la maison, apprennent à travailler. C'est plutôt le contraire que est vrai. C'est la mère qui fait tout. Mademoiselle, elle, emploie sa journée à des ouvrages de fantaisie, au sport, etc. Elle se lève tard, et s'habitue à la paresse. Tandis qu'à la manufacture, elle s'habitue à la ponctualité, à la régularité de vie, à l'énergie." (M. A. Morin).

b) "Deuxièmement, il ne semble pas raisonnable qu'une jeune fille garde la maison et y demeure aux crochets de ses parents. Ce sont les enfants, garçons et filles, qui doivent faire vivre les parents, quand ceux-ci sont vieux. Il faut donc que les filles, elles aussi, travaillent et gagnent de l'argent."

C'est vrai, M. Blanchard, le travail est la loi qui régit l'humanité entière, mais ne dites pas que les filles, à la maison, ne font rien. Car elles aident leurs parents et leur travail est appréciable et estimable; elles font leur devoir, en aidant, pour leur part, leurs vieux parents.

c) "Anxieux de gagner, Louis trouve un autre point de discussion. A l'usine, les filles s'habituent à travailler et garderont cette habitude dans le mariage. Quant à la cuisine, elles apprendront cela facilement." M. le Président en connaît de ces femmes... qui, pour faire deux tartes, prennent deux livres de raisins ! Elles apprennent, mais ça coûte cher !

Il faut, partout, chercher l'idéal. La jeune fille doit tendre à devenir une épouse modeste, soumise à son mari et voulant son bonheur. Cet idéal, elle peut le poursuivre, à la maison ou très facilement elle fait l'apprentissage de son rôle, et aussi à l'usine, si elle a assez de force de volonté pour repousser tout ce qui devient obstacles.

C'est la conclusion tirée par M. l'abbé Thinel. Ajoutons que si les amis de la femme d'usine n'ont pas trouvé la palme attendue, ils ont néanmoins contribué à donner sur un point beaucoup de lumière. C'est ce qu'il faut toujours chercher dans ces débats: la lumière !

A la réunion du 19 février prochain, le débat portera sur les *Secours directs*.

Nominations au Cercle de la Durantaye.

M. Armand Lebeau, directeur général; M. Philippe Corbeil, directeur des dames; M. Germain Labelle, directeur du Ping-Pong; M. Ernest Charrette, directeur du Pool; M. Raoul Gauthier, directeur des cartes; M. Paul Viger, bibliothécaire.

LE SECRÉTAIRE

L'honneur est mal gardé quand la religion n'est pas aux avant-postes.

Il n'y a de véritable amitié que celle qui est cimentée par Dieu. — Saint Augustin

Je ne puis me flatter d'avoir la charité au cœur, de rendre aux autres ce qui ne leur est pas dû, si je ne commence par leur rendre ce qui, en justice, leur est dû. — R. P. Gillet, O.P.

Nous ne devons réfléchir sur les défauts des autres qu'autant qu'il faut pour nous en préserver nous-mêmes. — Marie Leczkiska

La récolte de seigle au Canada, que les dernières évaluations mettent à 4,725,000 boisseaux, est la plus faible que l'on ait vue depuis 1917. La deuxième évaluation pour les Prairies, qui est de 3,645,000 boisseaux, révèle une réduction de 32 pour cent sur l'évaluation de septembre, qui était de 5,340,000 boisseaux.

L'étendue totale ensemencée en récoltes des champs sur toutes les parties du Canada en 1933, était de 56,580,550 acres contre 57,734,000 acres pour les mêmes récoltes en 1932.

Les exportations de beurre étaient un peu plus considérables l'année dernière qu'elles n'étaient en 1932. La diminution dans les exportations de fromage reflète la diminution de production mais il est à noter à ce sujet que les stocks de fromage au Canada au 1er décembre étaient de 3,383,139 livres plus considérables qu'au 1er décembre 1932.

FUNERAILLES DE M. NAPOLEON ANGERS

Samedi le 3 février, ont eu lieu, dans l'église de Saint-Jérôme, les funérailles de M. Napoléon Angers, époux de Emilie De Courcelles, décédée subitement le 31 janvier, à l'âge de 72 ans.

Conduisaient le deuil: les fils du défunt: MM. Napoléon, Joseph, Gustave, Edgar, Armand, sa fille Juliette, ses demi-frères: Rodolphe et Raoul Angers, ses petites filles: Madeleine et Jeanne Angers, ses belles-filles: Mmes Edgar et Armand Angers, sa belle-sœur, Mme Vve Napoléon Houle, son neveu, M. Edmond Houle, ses nièces: Mmes A. Paquette, L. Grondine, A. Lambert, et Mlle C. Houde, tous de Montréal.

Les porteurs étaient: MM. Jos. Miller, Ferrier Forget, Célestin Legaré, Joseph Lecompte, Moïse Francoeur, Louis Beauchamp. La levée du corps fut faite par l'abbé Camille Maillé qui chanta aussi le service assisté des abbés Robillard et Desjardins, comme diacre et sous-diacre.

Suivaient le cortège: MM. Chs. Aubry, A. Laganière, L. Lambert, A. Monette, H. Lauzon, F. Cyr, P. Castonguay, D. Wolfe, C. Côté, L. Guay, W. Delorme, C.-J.-N. Teasdale, D. Farley, J.-B. Brunet, L. Huot, M. Richer, R. Forget, M. et Mme J. Desmarceau, M. et Mme C. Desrosiers, A. Desmarceau, Paul Lachance, A. Leblond, A. Lebrun, E. Meunier, A. Meunier, M. et Mme Arthur Pelletier, Mmes Rosa et Yvonne Desmarceau, Aurore Leblond, Mmes Miller, L. Paquin et autres.

Offrandes de messes: M. et Mme L. Paquin, les Forestiers Catholiques, Famille H. Cuirot, Famille Alfred Leblond, M. et Mme C. Côté, Famille Rodolphe Benoit, les employés de The Regent Knitting Mills Ltd. M. et Mme J.-G. Benoit, M. et Mme Louis Cuirot, M. et Mme J.-R. Deshaies.

Télégrammes: M. et Mme Lucien Robitaille, Mlle G. Sigouin, Famille Edmond Duchesneau, Famille Alcide Brault, M. et Mme Lionel Pelletier, M. Bernard Pelletier, M. et Mme Paul Daneau, Famille Hector Maret.

Bouquets spirituels: Famille C. Desrosiers, Mlle Juliette Angers. Témoignages de sympathie: M. Paul Lebrun, M. Raoul Bélaire, M. et Mme René Gingras, Mlle Irène Laflamme, Mlle Flore Pigeon, M. et Mme John Dunnigan, Mmes Donalda Cadieux, Yvette Rose, M. et Mme R. Chapdelaine, Famille Ludger Saint-Louis, M. et Mme Arthur Lapointe, M. Rodolphe Boisvert, Famille Joseph Desmarceau, M. et Mme Léo Cadieux, Mlle Emelia Taillefer, Famille James Dunnigan, M. D. Drapeau, Famille Joseph Valois.

Offrandes de fleurs: Les employés de la Regent Knitting Mills Ltd. MM. Edgar et Armand Angers.

Le défunt laisse dans le deuil: Son épouse née Emilie De Courcelles; une fille: Juliette; cinq garçons: Napoléon, Joseph, Gustave, de Montréal, Edgar et Armand de Saint-Jérôme; cinq demi-frères: Rodolphe, Raoul, de Montréal, Adélaïde, Adélaïde et J.-Baptiste des États-Unis; ses belles-filles: Mmes Joseph Angers, Gustave Angers, Edgar Angers, Armand Angers; ses belles-sœurs: Mmes Vve Napoléon Houle, Rodolphe Angers, Raoul Angers, J.-Baptiste Angers; sept petits-enfants et plusieurs neveux et nièces.

SAINTE-THERÈSE

— La semaine dernière ont eu lieu les funérailles de Mme Joseph Vandet, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Nos plus profondes sympathies à la famille.

— Dimanche dernier, le Champêtre Térésien a rencontré le Mont-Royal Tire, dans une joute de hockey fort intéressante à l'Aréna Blainville. En dépit du travail des nôtres, le club visiteur s'est assuré la victoire par le score de 6 à 2. Le même jour, l'équipe du Séminaire a rencontré le club La Taverne Duluth et s'est acquis la victoire par un score de 5 à 2. Il serait à souhaiter que les équipes du séminaire et le Champêtre Térésien fassent avant la fin de la saison, les frais d'une rencontre qui serait très populaire et fortement intéressante.

— On parle déjà de base-ball. M. Germain Varennes et quelques autres jeunes promoteurs térésiens ont loué le Stadium, et c'est leur intention de donner du bon jeu, lors de la saison prochaine. Tous les joueurs seront des térésiens. Nous leur souhaitons bonne chance.

— Plusieurs de nos joueurs de hockey locaux font partie de la ligue de hockey de la ville de Saint-Jérôme. Nommons MM. Paul Laroche, Gérard Quidoz, J. Benoit, Roland Sénécal. Ils ont fait belle figure lors des dernières joutes, ce qu'il nous fait plaisir de souligner.

— La retraite annuelle des dames commencera dimanche prochain et celle des hommes, la semaine suivante. La prédication a été confiée aux RR. PP. Capucins.

— Un fort groupe de libéraux se sont réunis mercredi soir, à la salle du Marché, pour discuter plusieurs questions d'organisation politique. Nous en donnerons la semaine prochaine un compte-rendu plus détaillé.

— La prochaine assemblée générale des membres de la Chambre de Commerce aura lieu, jeudi prochain, le 22. On procédera à l'élection d'un bureau exécutif pour l'année 1934.

LES PASTILLES VOXEASE
Soulagent Rapidement
Maux de Gorge, Toux, Rhumes, Enrouements
Demandez-les à votre pharmacien

VAL-MORIN

— M. et Mme Luc Vendette ont la douleur d'annoncer à leurs parents et amis la mort de leur fils Léonard, décédé à l'âge de trois ans.

— M. Alfred Lepage, ainsi que ses deux fils Paul et Laurent, sont allés visiter leurs parents à Nicolet.

— Mme Fidèle Ouellette était de passage à Montréal, samedi dernier.

PHARMACIE OSCAR LANDRY

WILFRID PRUD'HOMME, Pharmacien, Gérant

SEL ENO, petit 49c SEL ENO, grand 69c

Histogenol Elixir, \$1.59
Piperazine Midy, 1.45
Pulmoserum, 1.49

BLUE JAY, 35c. OZONOL, 29c.

HUILE de FOIE de MORUE Pure et fraîche

6 onces \$0.25 - 16 onces \$0.50
40 onces \$1.00 - 80 onces \$1.50

Pilules Chase, foie 25c Pilules Chase, nerfs 45c

Tél. 490 Voisin du Marché Tél. 461

Pharmacie Oscar Landry

La mieux assortie du district

341, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme

LIGUE DE PETITES QUILLES

S. DESORMEAUX vs J.-T. CLEMENT ET SES AGENTS

S. DESORMEAUX	J.-T. CLEMENT ET SES AGENTS
A. Brisson	256 G. Dion
Machabée	296 A. Paquin
Bourbeau	293 Farley
T. Brisson	316 Charbonneau
K. Perry	377 J.-T. Clément
	1532

J.-T. Clément gagne 2 parties.

LES BANQUES vs RESTAURANT BELISLE

LES BANQUES	RESTAURANT BELISLE
Legris	307 Michaud
M. Boudreau	345 Pelletier
C. Maillois	406 A. Beauchamp
C. Duval	330 Pitt
Beauchamp	458 H. Duval
	1721

Les Banques gagnent 3 parties

LES BANQUES vs J.-T. CLEMENT ET SES AGENTS

LES BANQUES	J.-T. CLEMENT ET SES AGENTS
Legris	251 G. Dion
M. Boudreau	342 A. Paquin
M. Boyer	237 Charbonneau
Tessier	331 Millette
Beauchamp	420 J.-T. Clément
	1581

Les Banques gagnent 2 parties.

RESTAURANT BELISLE vs DESORMEAUX

RESTAURANT BELISLE	DESORMEAUX
C. Bourbeau	266 A. Brisson
W. Francoeur	320 Machabée
H. Duval	259 T. Brisson
Beauchamp	374 Dugas
Pitt	429 Perry
	1583

Restaurant Belisle gagne 2 parties.

CIGARES WHITE OWL



IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA, LIMITED—MONTREAL

VIEUX DICTONS

C'est un compte d'apothicaire. (Note de fournisseur très surfaite).

A bon vin pas d'enseigne. (Ce qui est bon n'a pas besoin de recommandation).

Les CAPSULES ANTALGINE
SOULAGENT TOUJOURS
Maux de tête, névralgies, rhumes, grippe, douleurs périodiques, lumbago, rhumatisme, torticolis. Ayez-en toujours une boîte à la main.
En vente partout, 25c

HAUTE QUALITÉ SERVICE RAPIDE PRIX RAISONNABLES

C'est ce que vous obtiendrez en nous confiant vos travaux d'impression.

Nous mettons au-dessus de tout autre le désir de bien servir nos clients.

Notre matériel moderne et notre personnel expérimenté nous permettent d'assurer la plus entière satisfaction.

Quelle que soit l'importance de votre commande, elle recevra la plus grande attention.

Si vous ne pouvez venir, nous vous enverrons notre représentant qui vous donnera l'occasion de comparer nos prix et la qualité de nos travaux.

Imprimerie de L'Avenir du Nord
316, rue Saint-Georges Tél. 344 Saint-Jérôme

Magasin Victoria Henri Gareau St-Faustin Station

Spéciaux du 19 au 24 février 1934

POUR DU COMPTANT

GROS SPECIAL de cette semaine.	
MELASSE Extra Fancy	59c
Le gallon	
Limite 5 gallons par famille.	
SUCRE GRANULE a	7.15
100 lbs pour	
SUCRE GRANULE	74c
10 lbs pour	
GRAISSE PURE	2.30
20 lbs pour	
BLOCS 2 lbs	25c
Pour	
POISSONS FRAIS et SALES au plus bas prix. Un beau choix.	
SARDINES BRUNSWICK	5c
à	
SARDINES VICTORIA	14c
à	
FROMAGE BROOK-FIELD 5 lbs pour	1.20
FROMAGE CANADIEN DOUX Pour	16c
SAVON BARSALOU ou COMFORT 10 morceaux Pour	35c
à la caisse 100 morceaux Pour	3.25
SAVON DE TOILETTE 5 morceaux pour	10c
FARINE D'AVOINE OGILVIE avec cadeaux Pour	31c
Sans cadeaux Pour	23c
Prix en hausse	

TOMATES et BLE D'INDE	35c
4 boîtes pour	
MOULEE Pioneer pour faire pondre les poules	2.75
100 lbs pour	
CHARBON CHESNUT pour petites fournaises. 100 lbs sacs compris Pour	90c
ECAILLES D'HUITRES	1.50
100 lbs pour	
LAMES DE RASOIR pour Gillett, marque "Famous" 10 lames pour	25c
CISEAUX A LINGE La paire	25c
LAIT DE MAGNESIE Dr Hervay Pour	45c
HUILE DE FOIE DE MORUE PREPAREE Dr Hervay à	75c
SIROP DE GOUDRON Dr Hervay Pour	25c
VICKS VAPORUM pour rhume à	50c
SIROP DE PIN BLANC Pour	25c
SIROP VERT Pour	35c
LINIMENT BLANC du Dr Hervay Pour	25c
HUILE DE FOIE DE MORUE PURE Pour	50c
PINEX Pour	45c

NOUVELLES DE SAINT-JEROME

Tél. Bureau 245 Rds. 173
Camille L. de Martigny
 AVOCAT — BARRISTER
 319, Rue LABELLE
 SAINT-JEROME, P. Qué.

AU POSTE DE POLICE

— Le 13 février à 6.12 hres, l'avertisseur 331 appelait les pompiers chez M. Arthur Martel, pour un feu de cheminée. Il n'y a heureusement aucun dommage à enregistrer.

Le 13 février à 6.33 hres, l'avertisseur 451 appelait les pompiers chez M. Alfred Payer au numéro 267 rue Brière pour un feu de cheminée. Il n'y eut aucun dommage sérieux à enregistrer.

Le 14 février, l'avertisseur 314 appelait les pompiers à la Dominion Kubber pour un commencement d'incendie. L'équipe de cette Compagnie avait pu contrôler ce commencement d'incendie avant l'arrivée des pompiers de la ville.

— La National Fire Protection Association a décerné au département de feu de la ville de Saint-Jérôme une mention honorable, classe C, pour les villes avec une population moindre de 25,000 âmes. Nos félicitations au personnel de ce département et à son chef. Ils les méritent bien.

LACHUTE vs SAINT-JEROME

— Dimanche dernier le 11 février, une équipe de la ville Le St-Jérôme, recevait la visite d'une équipe de Lachute. Plus de quatre cents personnes avaient tenu à accompagner l'équipe étrangère. Le nouvel Aréna était rempli et les personnes présentes ont assisté à une joute très intéressante. Il y eut période supplémentaire et finalement le Lachute l'emporta sur le St-Jérôme par le score de 6 à 5.

LES MAROONS CONTRE LES CANADIENS

— Les amateurs de hockey de Saint-Jérôme participeront à un véritable régal sportif dimanche prochain, 18 février, lorsque les joueurs du club Canadien se rencontreront à un match d'exhibition avec ceux du club Montréal, sur la glace de la nouvelle patinoire qui vient d'être construite au coût de \$25,000. Cette partie entre les traditionnels rivaux de la métropole a été organisée pour célébrer l'inauguration de ce temple magnifique érigé au culte du sport national du Canada. Les promoteurs s'attendent à ce que les amis du Canadien se rendent en grand nombre à cette partie, qui fera époque dans les annales sportives jérominiennes.

Une excursion spéciale arrivera de Montréal et une autre de Saint-Jovite. L'honorable Athanase David mettra la rondelle au jeu et plusieurs personnalités assisteront à cette joute. Nul doute que nos jérominiens se rendront en foule à l'Aréna, voir à l'oeuvre des clubs comme le Canadien et le Montréal.

— La Saint-Valentin marquait cette année, le commencement du carême. L'église fut remplie aux offices du matin et du soir du Mercredi des Cendres. Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Mayer. Avec le Carême viendront les grandes retraites, dont nous reparlerons.

— La neige fait sa part pour le chômage dans notre ville. La dernière semaine a été fructueuse pour nos travailleurs. Nos rues étaient remplies d'activité. Cette neige n'a tout de même pas interrompu le trafic entre Montréal et Saint-Jérôme et n'a été la cause que de quelques minutes de retard. Hourrah donc pour la neige qui fait plaisir à tout le monde: jeunes et vieux, travailleurs et sportifs.

— Le Mardi-Gras a été fêté de joyeuse façon à Saint-Jérôme. A l'Aréna il y eut éclatante mascarade ainsi qu'à l'hôtel Lapointe. Des prix nombreux fort jolis furent distribués. Un compte rendu plus complet en sera donné la semaine prochaine.

L'EXPOSITION DES PRODUITS CANADIENS A MONTREAL

— L'Exposition des Produits Canadiens se tient actuellement à Montréal au Sun Life Building, troisième et quatrième planchers. La Regent Knitting de Saint-Jérôme, y expose de superbes costumes de rue ainsi que des costumes de bain nouveaux. Plusieurs jérominiens sont allés visiter cette exposition qui est des plus intéressantes et instructives. Les kiosques sont splendides et quelques-uns contiennent le système de construction publique inauguré il y a deux ans, aux magasins Eaton, alors que l'on pouvait suivre les diverses opérations et transformations que subis-

Téléphone 310

Raymond Raymond

Avocat et Procureur

287, LABELLE, ST-JEROME

Jamedi et dimanche à Sainte-Agathe

saient les matières premières. La plupart cependant ont adopté l'exposition pure et simple.

CHEZ LES FORESTIERS CATHOLIQUES

— Lundi soir le 12 février dernier, avait lieu la 12e soirée, une fête pour les Forestiers Catholiques de Saint-Jérôme Cour No 204, à l'occasion de la décoration de la Légion d'Honneur 3ème degré, à MM. Josaphat Gingras et Romulus Lebeau. A cette occasion, 4 membres de la cour provinciale sont venus de Montréal, se joindre aux membres de la Cour locale pour fêter les deux héros.

Etaient présents: M. Numa Brossier, recorder de Valleyfield, chef-ranger provincial et directeur de la Haute Cour à Chicago, M. H. A. Sirois, vice-chef ranger provincial et organisateur, M. Sirois, fils, M. Eugène Deschambault, chef-ranger local, M. Paul Chaloux, vice-chef ranger local, M. Octave Gingras, secrétaire-financier, M. Roméo Lebeau, trésorier, M. Josaphat Gingras, orateur, MM. Rodrigue Castonguay, Dr Bruno Rochon, Euclide Blondin, U. Lacasse, Adélard Labelle, Jos. Doré, Henri Bourke, Gérard Charette, E. Phaneuf, Rosario Nadon, André Lebeau, Sylvio Gingras et Adélard Gingras, organisateur de la fête.

Avec les deux nouveaux décorés, la Cour Saint-Jérôme No 204 compte maintenant 6 membres décorés de la Légion d'Honneur: MM. Rodrigue Castonguay, Octave Gingras, Eugène Deschambault, Julien Chaloux, Josaphat Gingras et Roméo Lebeau.

La décoration de la Légion d'Honneur est remise à ceux qui, par leur dévouement, leur zèle infatigable et leur assiduité aux assemblées, se sont signalés et ont été trouvés dignes de recevoir cet honneur.

(Communiqué)

JULIEN CHALOUX, Sec.-Arch.

DECES DE Mlle LAURETTE LABELLE

— Nous sommes au regret d'annoncer la mort de Mlle Laurette Labelle, fille de M. Cléophas Labelle et de dame Victoria Vendette, de notre ville, âgée de 21 ans et 4 mois. Mlle Labelle est décédée le 11 février dernier, à l'hôpital Notre-Dame, des suites d'une opération chirurgicale.

Mlle Labelle laisse pour pleurer sa perte son père et sa mère, M. et Mme Cléophas Labelle, trois sœurs, Mme Rosario Demers, de Montréal, Mlle Léa et Florida Labelle, trois frères, MM. Donat, Armand et Hervé Labelle, tous de Saint-Jérôme.

Un grand nombre de parents et d'amis assistèrent aux funérailles, le 13 février 1934, à 8 1/2 heures du matin.

A cette famille si éprouvée nous offrons nos condoléances.

M. RENE LATOUR DECEDÉ ACCIDENTELLEMENT

— Un douloureux accident qui a coûté la vie à M. René Latour, employé du C.P.R., est arrivé ce matin à Lachute.

M. Latour était le fils de notre concitoyen, M. P.-Z. Latour, à qui nous offrons nos vives sympathies.

— Mlle Adrienne Fournelle, de Montréal, passe la semaine l'invitée de sa sœur Mme Bernard Millette.

AU PALAIS

Le terme des Assises criminelles a pris fin jeudi après-midi. Les sentences prononcées par l'honorable juge Louis Lorange sont les suivantes:

Alphonse Portelance, convaincu d'homicide involontaire (était accusé du meurtre du capitaine Lizotte) 7 ans de pénitence;

Eugénie Lavigne femme Léon Paquette de Terrebonne, trouvée coupable d'avoir maltraité sa fille Rolande; 23 mois d'emprisonnement avec recommandation de faire subir un traitement pour maladie mentale.

Osiar Boyer, trouvé coupable de crime d'incendie, 10 mois d'emprisonnement à partir de la date de son arrestation soit depuis le 28 septembre 1933;

Albert Beaven, accusé de bigamie sentence suspendue. Cet infortuné devra obtenir son divorce d'Ontario entre temps;

Angus Beatty accusé de crime contre la morale: un an d'emprisonnement à compter au 28 avril 1933.

Le St-Latreille trouvé coupable de parjure: trois mois d'emprison-

nement avec recommandation à la clémence de la cour.

Joseph Beausoleil accusé d'inceste fut condamné le jour de son procès à trois ans d'emprisonnement au pénitencier de Saint-Vincent de Paul à partir du 28 septembre 1933.

Joseph Beausoleil sur accusation de tentative de viol fut condamné le jour même de son procès à trois ans d'emprisonnement au pénitencier de Saint-Vincent de Paul, l'emprisonnement devant commencer le 28 septembre 1933 date de son arrestation.

Alfred Laforce accusé d'effraction vol plaida coupable à l'accusation telle que portée et fut condamné au temps fait en prison, à payer une amende de \$10.00 et à fournir un cautionnement de \$200. à garder la paix pendant douze mois; le même cautionnement devant servir pour une autre cause.

Alfred Laforce et Daniel Etienne accusés d'effraction et vol avaient plaidé non coupables. Le 7 février ils décidèrent de changer leur plaidoyer et plaidèrent coupables. La cour condamna chacun des accusés au temps déjà fait, et à payer une amende de \$10.00 et à fournir un cautionnement de \$200. pour garder la paix pendant 12 mois.

Fabien Desjardins accusé de séduction et trouvé coupable avec recommandation à la clémence de la cour, bénéficia d'une sentence suspendue en fournissant un cautionnement de \$300 pour garder la paix durant 12 mois.

COUR DE MAGISTRAT

Voici les causes qui seront entendues à la prochaine session de la Cour de Magistrat:

LUNDI, 19 FEVRIER
 Raoul Latour vs Anaclet Chalifoux
 Le Roi vs Anaclet Chalifoux
 John Spodonok vs Vladek Smarlak
 Charles Saulnier vs Nelson Roy
 Ralph Wilcock vs Jos. Gauchon
 Anna Campeau vs Philias Rollin

MARDI, 20 FEVRIER
 Le Roi vs Lorenzo Dubreuil et al.
 MERCREDI, 21 FEVRIER
 Le Roi vs Willie Jones
 Salem Hatten vs Hon. Migneau
 Hornisdas Lavigne vs Salem Hatten

JEUDI, 22 FEVRIER
 Le Roi vs Albéric Murray
 John Ingliss vs Royal Miller

CONSEIL MUNICIPAL

Séance spéciale du 12 février. Le maire et le pro-maire étant absents le docteur Lapointe est nommé président de l'Assemblée. Etaient présents les citoyens Armand Filion, J.-R. Brais, Dr R. Lapointe et L. Giraldeau.

— Le comité a étudié le rapport soumis par les Ingénieurs Associés Limitée en date du 10 janvier 1934 concernant les déficiences constatées dans la construction des murs extérieurs du poste des Pompiers. Après cette étude on recommanda au greffier de demander à Me C.-E. Marchand une opinion légale.

— Le 26 décembre 1933 le chef expose qu'il a reçu des plaintes concernant les mauvais traitements imposés aux chiens que l'on attelle à des traîneaux ou autres charges. Ce comité recommande qu'instruction soit donnée au chef de police d'avoir à faire rapport à la société protectrice des animaux de tout abus qu'il constatera dans ce sens.

— Dans le but de nettoyer et de donner une meilleure impression aux étrangers, le comité recommande que le docteur Lapointe, président de la commission d'Hygiène, soit autorisé, après en avoir obtenu la permission du propriétaire actuel, du terrain de faire débayer le terrain avoisinant le garage Frédéric Filion.

— M. Joseph Quenneville est engagé comme constable pompier temporaire, le poste de pompier manquant d'un homme depuis la nomination de M. Adrien Joly comme garde-magasin.

— Résolution par l'échevin Giraldeau appuyé par l'échevin Brais. "Que le rapport du trésorier en date du 9 février 1934 demandant au conseil d'emprunter temporairement une somme de \$15,000.00 pour faire face aux obligations de la ville en attendant la perception des taxes foncières de 1934 soit approuvé."

— Que le greffier soit chargé d'adresser une demande à la commission municipale de Québec d'autoriser tel emprunt sous le plus court délai.

— "Que le maire, le greffier et le trésorier soient autorisés à signer les billets promissoires aux meilleures conditions possibles soit avec la Banque soit avec des particuliers jusqu'à concurrence de \$15,000."

— Le rapport du trésorier en date du 8 février 1934 donnant le montant dépensé par le département de la voirie pour l'entretien des chemins d'hiver comme étant de \$5,639.30 du 30 décembre 1933 au 6 février 1934, est placé aux archives.

— Le maire et l'ingénieur de la ville sont délégués auprès des autorités de la Regent Knitting Mills Ltd, pour discuter avec elles des conditions d'un échange de terrain ou de toute transaction qui pourrait convenir à la ville, et de faire rapport au conseil.

ENFANTS EMPOISONNES A LACHUTE

Un crime aussi mystérieux que pénible vient d'être commis dans le village de Lachute Mills. Deux enfants, Philippe et Jacques Raymond, âgés respectivement de cinq ans et trois ans, ont été trouvés morts dans leurs lits, lundi matin, empoisonnés par de la strychnine. C'est du moins ce qu'a révélé l'autopsie des deux corps, faite par le docteur Rosario Fontaine, médecin-légiste.

Le crime fut découvert lundi matin, vers 8 heures 45, au moment où Mme Raymond, femme de M. Grégoire Raymond, boucher et ancien échevin de Lachute, est entrée dans la chambre des deux enfants pour les éveiller. Voyant qu'ils ne donnaient aucun signe de vie, la malheureuse mère prévint aussitôt son mari et le docteur Alexandre Rodrigue, de Lachute Mills, qui ne put que constater la mort.

"Vos deux enfants, dit le praticien, sont morts empoisonnés".

M. Grégoire Raymond déclara que ses deux enfants avaient probablement été empoisonnés par des chocolats qu'il avait reçus samedi midi, par la poste. Comme d'habitude, M. Raymond, qui demeure à 68, rue Principale, à Lachute Mills, se rendit samedi au bureau de poste situé devant son domicile. Il en revint avec un petit colis qui lui était adressé.

Revenu chez lui, M. Raymond ouvrit aussitôt le colis: c'était une boîte de carton contenant cinq croquettes de chocolat. Le colis était enveloppé dans du papier brun et attaché avec une ficelle rouge. Sur le coup, M. Raymond et sa femme se mirent à rire, croyant tout simplement qu'il s'agissait d'une plaisanterie, puis ils mirent la boîte dans une armoire. Sans remarquer où le colis avait été mis à la poste, le boucher jeta le papier brun dans un panier et n'attacha plus d'importance à ce qu'il venait de recevoir.

Les deux enfants, Philippe et Jacques étaient présents toutefois, quand leur père avait ouvert la boîte et ils avaient aperçu les chocolats. Or, dimanche après-midi, ils supplèrent leurs parents de leur donner ces bonbons et M. et Mme Raymond croyant bien faire, leur donnèrent les cinq chocolats. Rien d'anormal au début. Les enfants continuèrent d'être gais et, quand leur mère les mit au lit, ils semblaient en bonne santé. Durant la nuit, les enfants ne manifestèrent aucun trouble et le matin, ils étaient trouvés morts.

La police fait des recherches pour trouver les auteurs de ce crime, et les détectives Guyon et Fournault croient être sur une bonne piste.

CEDULE DES PARTIES POUR LA SAISON 1934

MARDI, 6 FEVRIER
 1. — Regent vs Dominion
 2. — C. de Colomb vs Rolland
 3. — Dominion vs C. de Colomb
 4. — Rolland vs Regent
 5. — C. de Colomb vs Regent
 6. — Dominion vs Rolland
 7. — Rolland vs C. de Colomb
 8. — Regent vs Dominion
 9. — C. de Colomb vs Rolland
 10. — Dominion vs Regent
 11. — Rolland vs C. de Colomb
 12. — Regent vs Dominion
 13. — C. de Colomb vs Rolland
 14. — Dominion vs Regent
 15. — Rolland vs C. de Colomb
 16. — Regent vs Dominion
 17. — C. de Colomb vs Rolland
 18. — Dominion vs Regent
 19. — Rolland vs C. de Colomb
 20. — Regent vs Dominion
 21. — C. de Colomb vs Rolland
 22. — Dominion vs Regent
 23. — Rolland vs C. de Colomb
 24. — Regent vs Dominion
 25. — C. de Colomb vs Rolland
 26. — Dominion vs Regent
 27. — Rolland vs C. de Colomb
 28. — Regent vs Dominion
 29. — C. de Colomb vs Rolland
 30. — Dominion vs Regent
 31. — Rolland vs C. de Colomb
 32. — Regent vs Dominion
 33. — C. de Colomb vs Rolland
 34. — Dominion vs Regent
 35. — Rolland vs C. de Colomb
 36. — Regent vs Dominion
 37. — C. de Colomb vs Rolland
 38. — Dominion vs Regent
 39. — Rolland vs C. de Colomb
 40. — Regent vs Dominion
 41. — C. de Colomb vs Rolland
 42. — Dominion vs Regent
 43. — Rolland vs C. de Colomb
 44. — Regent vs Dominion
 45. — C. de Colomb vs Rolland
 46. — Dominion vs Regent
 47. — Rolland vs C. de Colomb
 48. — Regent vs Dominion
 49. — C. de Colomb vs Rolland
 50. — Dominion vs Regent
 51. — Rolland vs C. de Colomb
 52. — Regent vs Dominion
 53. — C. de Colomb vs Rolland
 54. — Dominion vs Regent
 55. — Rolland vs C. de Colomb
 56. — Regent vs Dominion
 57. — C. de Colomb vs Rolland
 58. — Dominion vs Regent
 59. — Rolland vs C. de Colomb
 60. — Regent vs Dominion
 61. — C. de Colomb vs Rolland
 62. — Dominion vs Regent
 63. — Rolland vs C. de Colomb
 64. — Regent vs Dominion
 65. — C. de Colomb vs Rolland
 66. — Dominion vs Regent
 67. — Rolland vs C. de Colomb
 68. — Regent vs Dominion
 69. — C. de Colomb vs Rolland
 70. — Dominion vs Regent
 71. — Rolland vs C. de Colomb
 72. — Regent vs Dominion
 73. — C. de Colomb vs Rolland
 74. — Dominion vs Regent
 75. — Rolland vs C. de Colomb
 76. — Regent vs Dominion
 77. — C. de Colomb vs Rolland
 78. — Dominion vs Regent
 79. — Rolland vs C. de Colomb
 80. — Regent vs Dominion
 81. — C. de Colomb vs Rolland
 82. — Dominion vs Regent
 83. — Rolland vs C. de Colomb
 84. — Regent vs Dominion
 85. — C. de Colomb vs Rolland
 86. — Dominion vs Regent
 87. — Rolland vs C. de Colomb
 88. — Regent vs Dominion
 89. — C. de Colomb vs Rolland
 90. — Dominion vs Regent
 91. — Rolland vs C. de Colomb
 92. — Regent vs Dominion
 93. — C. de Colomb vs Rolland
 94. — Dominion vs Regent
 95. — Rolland vs C. de Colomb
 96. — Regent vs Dominion
 97. — C. de Colomb vs Rolland
 98. — Dominion vs Regent
 99. — Rolland vs C. de Colomb
 100. — Regent vs Dominion
 101. — C. de Colomb vs Rolland
 102. — Dominion vs Regent
 103. — Rolland vs C. de Colomb
 104. — Regent vs Dominion
 105. — C. de Colomb vs Rolland
 106. — Dominion vs Regent
 107. — Rolland vs C. de Colomb
 108. — Regent vs Dominion
 109. — C. de Colomb vs Rolland
 110. — Dominion vs Regent
 111. — Rolland vs C. de Colomb
 112. — Regent vs Dominion
 113. — C. de Colomb vs Rolland
 114. — Dominion vs Regent
 115. — Rolland vs C. de Colomb
 116. — Regent vs Dominion
 117. — C. de Colomb vs Rolland
 118. — Dominion vs Regent
 119. — Rolland vs C. de Colomb
 120. — Regent vs Dominion
 121. — C. de Colomb vs Rolland
 122. — Dominion vs Regent
 123. — Rolland vs C. de Colomb
 124. — Regent vs Dominion
 125. — C. de Colomb vs Rolland
 126. — Dominion vs Regent
 127. — Rolland vs C. de Colomb
 128. — Regent vs Dominion
 129. — C. de Colomb vs Rolland
 130. — Dominion vs Regent
 131. — Rolland vs C. de Colomb
 132. — Regent vs Dominion
 133. — C. de Colomb vs Rolland
 134. — Dominion vs Regent
 135. — Rolland vs C. de Colomb
 136. — Regent vs Dominion
 137. — C. de Colomb vs Rolland
 138. — Dominion vs Regent
 139. — Rolland vs C. de Colomb
 140. — Regent vs Dominion
 141. — C. de Colomb vs Rolland
 142. — Dominion vs Regent
 143. — Rolland vs C. de Colomb
 144. — Regent vs Dominion
 145. — C. de Colomb vs Rolland
 146. — Dominion vs Regent
 147. — Rolland vs C. de Colomb
 148. — Regent vs Dominion
 149. — C. de Colomb vs Rolland
 150. — Dominion vs Regent
 151. — Rolland vs C. de Colomb
 152. — Regent vs Dominion
 153. — C. de Colomb vs Rolland
 154. — Dominion vs Regent
 155. — Rolland vs C. de Colomb
 156. — Regent vs Dominion
 157. — C. de Colomb vs Rolland
 158. — Dominion vs Regent
 159. — Rolland vs C. de Colomb
 160. — Regent vs Dominion
 161. — C. de Colomb vs Rolland
 162. — Dominion vs Regent
 163. — Rolland vs C. de Colomb
 164. — Regent vs Dominion
 165. — C. de Colomb vs Rolland
 166. — Dominion vs Regent
 167. — Rolland vs C. de Colomb
 168. — Regent vs Dominion
 169. — C. de Colomb vs Rolland
 170. — Dominion vs Regent
 171. — Rolland vs C. de Colomb
 172. — Regent vs Dominion
 173. — C. de Colomb vs Rolland
 174. — Dominion vs Regent
 175. — Rolland vs C. de Colomb
 176. — Regent vs Dominion
 177. — C. de Colomb vs Rolland
 178. — Dominion vs Regent
 179. — Rolland vs C. de Colomb
 180. — Regent vs Dominion
 181. — C. de Colomb vs Rolland
 182. — Dominion vs Regent
 183. — Rolland vs C. de Colomb
 184. — Regent vs Dominion
 185. — C. de Colomb vs Rolland
 186. — Dominion vs Regent
 187. — Rolland vs C. de Colomb
 188. — Regent vs Dominion
 189. — C. de Colomb vs Rolland
 190. — Dominion vs Regent
 191. — Rolland vs C. de Colomb
 192. — Regent vs Dominion
 193. — C. de Colomb vs Rolland
 194. — Dominion vs Regent
 195. — Rolland vs C. de Colomb
 196. — Regent vs Dominion
 197. — C. de Colomb vs Rolland
 198. — Dominion vs Regent
 199. — Rolland vs C. de Colomb
 200. — Regent vs Dominion
 201. — C. de Colomb vs Rolland
 202. — Dominion vs Regent
 203. — Rolland vs C. de Colomb
 204. — Regent vs Dominion
 205. — C. de Colomb vs Rolland
 206. — Dominion vs Regent
 207. — Rolland vs C. de Colomb
 208. — Regent vs Dominion
 209. — C. de Colomb vs Rolland
 210. — Dominion vs Regent
 211. — Rolland vs C. de Colomb
 212. — Regent vs Dominion
 213. — C. de Colomb vs Rolland
 214. — Dominion vs Regent
 215. — Rolland vs C. de Colomb
 216. — Regent vs Dominion
 217. — C. de Colomb vs Rolland
 218. — Dominion vs Regent
 219. — Rolland vs C. de Colomb
 220. — Regent vs Dominion
 221. — C. de Colomb vs Rolland
 222. — Dominion vs Regent
 223. — Rolland vs C. de Colomb
 224. — Regent vs Dominion
 225. — C. de Colomb vs Rolland
 226. — Dominion vs Regent
 227. — Rolland vs C. de Colomb
 228. — Regent vs Dominion
 229. — C. de Colomb vs Rolland
 230. — Dominion vs Regent
 231. — Rolland vs C. de Colomb
 232. — Regent vs Dominion
 233. — C. de Colomb vs Rolland
 234. — Dominion vs Regent
 235. — Rolland vs C. de Colomb
 236. — Regent vs Dominion
 237. — C. de Colomb vs Rolland
 238. — Dominion vs Regent
 239. — Rolland vs C. de Colomb
 240. — Regent vs Dominion
 241. — C. de Colomb vs Rolland
 242. — Dominion vs Regent
 243. — Rolland vs C. de Colomb
 244. — Regent vs Dominion
 245. — C. de Colomb vs Rolland
 246. — Dominion vs Regent
 247. — Rolland vs C. de Colomb
 248. — Regent vs Dominion
 249. — C. de Colomb vs Rolland
 250. — Dominion vs Regent
 251. — Rolland vs C. de Colomb
 252. — Regent vs Dominion
 253. — C. de Colomb vs Rolland
 254. — Dominion vs Regent
 255. — Rolland vs C. de Colomb
 256. — Regent vs Dominion
 257. — C. de Colomb vs Rolland
 258. — Dominion vs Regent
 259. — Rolland vs C. de Colomb
 260. — Regent vs Dominion
 261. — C. de Colomb vs Rolland
 262. — Dominion vs Regent
 263. — Rolland vs C. de Colomb
 264. — Regent vs Dominion
 265. — C. de Colomb vs Rolland
 266. — Dominion vs Regent
 267. — Rolland vs C. de Colomb
 268. — Regent vs Dominion
 269. — C. de Colomb vs Rolland
 270. — Dominion vs Regent
 271. — Rolland vs C. de Colomb
 272. — Regent vs Dominion
 273. — C. de Colomb vs Rolland
 274. — Dominion vs Regent
 275. — Rolland vs C. de Colomb
 276. — Regent vs Dominion
 277. — C. de Colomb vs Rolland
 278. — Dominion vs Regent
 279. — Rolland vs C. de Colomb
 280. — Regent vs Dominion
 281. — C. de Colomb vs Rolland
 282. — Dominion vs Regent
 283. — Rolland vs C. de Colomb
 284. — Regent vs Dominion
 285. — C. de Colomb vs Rolland
 286. — Dominion vs Regent
 287. — Rolland vs C. de Colomb
 288. — Regent vs Dominion
 289. — C. de Colomb vs Rolland
 290. — Dominion vs Regent
 291. — Rolland vs C. de Colomb
 292. — Regent vs Dominion
 293. — C. de Colomb vs Rolland
 294. — Dominion vs Regent
 295. — Rolland vs C. de Colomb
 296. — Regent vs Dominion
 297. — C. de Colomb vs Rolland
 298. — Dominion vs Regent
 299. — Rolland vs C. de Colomb
 300. — Regent vs Dominion
 301. — C. de Colomb vs Rolland
 302. — Dominion vs Regent
 303. — Rolland vs C. de Colomb
 304. — Regent vs Dominion
 305. — C. de Colomb vs Rolland
 306. — Dominion vs Regent
 307. — Rolland vs C. de Colomb
 308. — Regent vs Dominion
 309. — C. de Colomb vs Rolland
 310. — Dominion vs Regent
 311. — Rolland vs C. de Colomb
 312. — Regent vs Dominion
 313. — C. de Colomb vs Rolland
 314. — Dominion vs Regent
 315. — Rolland vs C. de Colomb
 316. — Regent vs Dominion
 317. — C. de Colomb vs Rolland
 318. — Dominion vs Regent
 319. — Rolland vs C. de Colomb
 320. — Regent vs Dominion
 321. — C. de Colomb vs Rolland
 322. — Dominion vs Regent
 323. — Rolland vs C. de Colomb
 324. — Regent vs Dominion
 325. — C. de Colomb vs Rolland
 326. — Dominion vs Regent
 327. — Rolland vs C. de Colomb
 328. — Regent vs Dominion
 329. — C. de Colomb vs Rolland
 330. — Dominion vs Regent
 331. — Rolland vs C. de Colomb
 332. — Regent vs Dominion
 333. — C. de Colomb vs Rolland
 334. — Dominion vs Regent
 335. — Rolland vs C. de Colomb
 336. — Regent vs Dominion
 337. — C. de Colomb vs Rolland
 338. — Dominion vs Regent
 339. — Rolland vs C. de Colomb
 340. — Regent vs Dominion
 341. — C. de Colomb vs Rolland
 342. — Dominion vs Regent
 343. — Rolland vs C. de Colomb
 344. — Regent vs Dominion
 345. — C. de Colomb vs Rolland
 346. — Dominion vs Regent
 347. — Rolland vs C. de Colomb
 348. — Regent vs Dominion
 349. — C. de Colomb vs Rolland
 350. — Dominion vs Regent
 351. — Rolland vs C. de Colomb
 352. — Regent vs Dominion
 353. — C. de Colomb vs Rolland
 354. — Dominion vs Regent
 355. — Rolland vs C. de Colomb
 356. — Regent vs Dominion
 357. — C. de Colomb vs Rolland
 358. — Dominion vs Regent
 359. — Rolland vs C. de Colomb
 360. — Regent vs Dominion
 361. — C. de Colomb vs Rolland
 362. — Dominion vs Regent
 363. — Rolland vs C. de Colomb
 364. — Regent vs Dominion
 365. — C. de Colomb vs Rolland
 366. — Dominion vs Regent
 367. — Rolland vs C. de Colomb
 368. — Regent vs Dominion
 369. — C. de Colomb vs Rolland
 370. — Dominion vs Regent
 371. — Rolland vs C. de Colomb
 372. — Regent vs Dominion